

L'ÉDUCATION

hebdo

Français, qui êtes-vous?

pleins feux sur la recherche

les têtes à Godbout

ACTIVITE & HABITAT



DES CHIFFRES

iree

une perception immédiate
une interprétation ouverte

IGN France
AUX CARTES

des facilités de comparaison
des techniques de pointe

mais aussi... le plaisir de l'œil

« Cartographie statistique - ACTIVITÉ ET HABITAT »
Un ouvrage cartonné sous jaquette format 21×29,7
23 cartes thématiques en couleur format 60×42
+ planches de commentaires en français et en anglais
Le volume 85 F. (Un premier ouvrage concernant la population française est déjà paru - prix : 60 F - les deux : 120 F).

EN VENTE :

A l'Observatoire Économique de Paris, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy 75582 PARIS Cedex 12. A l'Institut Géographique National, 107, rue La Boétie, 75008 PARIS. Dans les Observatoires Économiques Régionaux de l'INSEE et les agences IGN de province. Dans les librairies spécialisées INSEE et IGN.

n° 478 / 21 janvier 1982

hebdomadaire

- 2 **négociations**, par Maurice Guillot
 2 **le chercheur du 3^e type**, par Michaëla Bobasch
 6 **ce qu'intégrer veut dire ; le nouveau technique ; étudiants étrangers**, par Nicole Gauthier

éducations

- 8 **l'information dans la ville**, par Michaëla Bobasch
 11 **les chemins de l'éducation**
 12 **vous avez la parole** : oser de nouvelles constructions scolaires, par Jean Vidal ; Supérieur : service et fonction, par William Grossin

à votre service

- 15 **le dico des enseignants**
 16 **pédagogie quotidienne** : une pédagogie du langage poétique/3 — éléments pour une pratique, par Bernard Blot
 17 **documentation** : j'écoute, je regarde et je participe, par Jacques Chevallier, Pierre Ferran et François Mariet

19 **réponses**, par René Guy20 **au J.O.**21 **au B.O.**22 **agenda****expressions**

- 24 **Godbout, le réducteur de têtes**, entretien avec Jacques Godbout, écrivain québécois
 27 **à la rencontre de Simenon**, par Pierre-Bernard Marquet
 28 **à voir**, par Raymond Laubreaux

réflexions29 **qu'est-ce qu'un Français ?** par François Mariet33 **mots croisés - échecs**34 **championnat de France de mots croisés 1982** : grille et bulletin d'inscription

photos — p. 9 et 10 : Christiane La Blancherie ; p. 24 : Chito.

L'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silveréano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadass, Francisca Sol.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silveréano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
 Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
 Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F
 abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

négociations

L faut bien le dire, depuis le 10 mai 1981, on attendait un signe, si petit soit-il, concernant cette promesse, non seulement électorale, mais qui avait été faite et non tenue par le gouvernement précédent : la revalorisation du salaire des instituteurs. Est-il besoin de rappeler les circonstances dans lesquelles, sur la revendication du SNI-PEGC, le gouvernement Barre avait accordé la formation des instituteurs en trois ans et laissé à la traîne les questions d'indice et de salaires ? On reprenait le prétexte bien commode et qui a servi tant de fois que, si l'on bouge d'un iota la fameuse grille de la Fonction publique, les revendications salariales vont se déclencher en chaîne et n'avoir de cesse qu'elles ne gangrènent toute l'échelle des rémunérations des fonctionnaires. Le SNI-PEGC doit avoir souvenance des volées de bois vert que ce « lâchage » du gouvernement d'alors lui valut.

Ainsi, le 7 janvier dernier, un conseil interministériel s'est ressaisi du dossier et, à nouveau, les négociations sont ouvertes. Le SNI-PEGC, essentiel interlocuteur, n'avait pas manqué, depuis le mois de mai 1981, de plaider inlassablement cette cause. On en est aux premières passes d'armes et les propositions qui lui sont faites lui apparaissent pour l'instant « inacceptables ». Car si les gouvernements changent, cette logique de la grille Fonction publique a la vie dure. Or, on le sait depuis le début, c'est sur une argumentation Éducation nationale, seul moyen de faire avancer les traitements des instituteurs sans ébranler la pyramide, que repose la revendication. En plaçant la barre à l'indice 504 — on propose, du côté du gouvernement, l'indice 478 — le dessein du SNI-PEGC est de provoquer la réunification, l'alignement des traitements des instituteurs et des PEGC, dans la perspective de la mise en place de son « école fondamentale ». Mais les syndicats de professeurs n'ont pas oublié la formulation de l'une des dix propositions pour l'école faites par François Mitterrand : « *Je revaloriserai réellement le statut des professeurs et des instituteurs.* » L'affaire ne sera pas aussi simple et nous promet des négociations tumultueuses entre les syndicats et les ministères de l'Éducation nationale, du Budget, des Finances et l'Hôtel Matignon. Le gouvernement ne pourra s'en tenir à ces premières propositions, son prédécesseur n'avait-il pas avancé l'indice 489 ? (Nous parlons en indices de fin de carrière.)

Quoi qu'il en soit, et même si le SNI-PEGC se dit prêt à faire des concessions sur un calendrier d'application restant ferme sur les objectifs, il est temps d'en finir avec ce monstre du Loch-Ness. Est-il concevable, aujourd'hui, qu'un pays tel que le nôtre tergiverse des années durant pour accorder un salaire convenable à ceux qui ont en charge le ferment de son avenir ? A coup sûr, ils se compteraient facilement ceux qui auraient le front de répondre : oui.

Maurice Guillot

3^e type

POUR les chercheurs, le changement ne s'est pas fait attendre. « L'après 10 mai » se concrétise par des mesures tangibles : création d'un ministère de la Recherche et de la Technologie, substantielle augmentation des crédits (+ 29 %) et du recrutement (création de deux mille quatre cents postes depuis juin 1981, contre six cent vingt-cinq l'an dernier). L'objectif est de porter les dépenses à 2,5 % du produit intérieur brut en 1985, grâce à une augmentation annuelle du budget civil de recherche de 17,8 %. Pour le président de la République, la recherche constitue en effet « *l'une des clés essentielles pour sortir de la crise* ». A ses yeux, « *c'est seulement un gigantesque effort de recherche qui permettra à la France de prendre place parmi les quelques rares nations capables de maîtriser leur technologie, c'est-à-dire en définitive de conserver leur indépendance* ».

Mais cet effort ne doit pas se faire au détriment des hommes. Il doit au contraire servir leur épanouissement. Pour le président de la République, la recherche doit à la fois « *mobiliser les ressources intellectuelles et industrielles pour jouer un rôle actif dans la dure*

le chercheur du

Deux mille participants, douze commissions, inauguration par le président de la République et clôture par le Premier ministre : telles étaient les caractéristiques du Colloque national « Recherche et Technologie » qui s'est déroulé à Paris du 13 au 16 janvier. Cette manifestation-fleuve a été préparée de manière décentralisée : près de vingt mille personnes ont participé aux trente-deux Assises régionales qui, du 7 octobre au 21 novembre, l'ont précédé, donnant leur avis sur ce que pourrait être une politique de la recherche. Mais le plus important est sans doute « l'après-Colloque », avec un projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche, dont le ministre Jean-Pierre Chevènement a tracé les grandes lignes. En attendant, le Colloque a permis de faire émerger une nouvelle image de la science et, surtout, du chercheur.

compétition que se livrent les pays industriels, et prendre la pleine mesure des aspirations nationales : amélioration des conditions de travail et d'emploi, de l'état sanitaire de la population, coopération scientifique et technique avec les pays en voie de développement, communication et diffusion de la culture, promotion du français comme langue scientifique.

la demande sociale

Comment concilier recherche fondamentale et appliquée, trouver un moyen terme entre le scientifique au service de l'État et celui qui travaille pour l'entreprise, entre la satisfaction de la demande sociale et les impératifs de la concurrence internationale ? Tel était l'enjeu de débats au cours desquels les participants ont tenté d'assigner de nouveaux objectifs à la science et, par là même, de faire émerger une nouvelle image du chercheur. Prendre en considération la « demande sociale » : c'était l'élément nouveau. Qu'est-ce que la demande sociale ? Celle-ci est difficile à cerner. C'est la demande exprimée par les différents partenaires à travers leurs associations et organisations syndi-

cales, mais aussi les aspirations individuelles des usagers qui pourraient se manifester dans des structures telles que des « boutiques de science ».

La demande sociale a de multiples facettes, et elle n'est pas toujours conciliable avec les préoccupations économiques des industriels, soumis à l'enjeu international et soucieux de compétitivité.

Pris entre ces deux pôles, les chercheurs n'ont pas toujours le beau rôle... Ainsi, un représentant de la CFDT a-t-il pu parler des « dégâts du progrès », tandis qu'un ouvrier (CGT) de chez Renault montrait, exemples à l'appui, que le chercheur était parfois considéré comme « quelqu'un de très dangereux » dans l'entreprise car son intervention pouvait déboucher sur « la mise au point de techniques de production qui se traduisent régulièrement par l'aggravation des conditions de travail ». Un manuel destiné aux agents de maîtrise, portant sur les méthodes utilisées pour définir le temps nécessaire à un mouvement spécifique, ne recommandait-il par de « passer du contrôle conscient élevé au contrôle conscient faible, garantie d'une rapidité accrue » ?

la démocratisation

Pourtant, partout s'est dégagée l'exigence de prise en compte de la demande sociale pour une démocratisation des choix et des décisions dans les différents « sites » : région, laboratoire, entreprise. Les revendications, telles qu'elles apparaissent au fil des rapports, sont les suivantes : transparence des controverses pour « permettre à chaque acteur de mieux comprendre les choix proposés », accroissement de la vie démocratique dans les laboratoires et les entreprises (participation des chercheurs à la définition de la finalité de leurs activités et à la gestion des projets, consultation des travailleurs afin de « donner toute leur place à des acteurs qui ne veulent pas rester en coulisse ») ainsi que dans les instances d'évaluation.

Viennent ensuite la reconnaissance des volontés régionales et des spécificités territoriales par l'élaboration de politiques régionales de recherche et leur articulation sur les options nationales, la sauvegarde des disciplines menacées (1), le renouveau des sciences humaines et sociales et l'éclosion de disciplines naissantes (2).

Tout cela ne pourra être réalisé que par un « décloisonnement » des formations et des procédures permettant à des équipes appartenant à des disciplines différentes de travailler ensemble sur certains problèmes. Un tel décloisonnement repose sur « la souplesse, la fluidité et la mobilité », c'est-à-dire la libre circulation des idées et des hommes, notamment la possibilité pour les chercheurs d'entrer dans les entreprises pour y suivre les conséquences de leurs travaux.

la communication

Une telle démocratisation est subordonnée à l'information et à la communication. Pas de choix possible en effet sans compréhension de ce sur quoi on se prononce. Cette information peut être directe (encore faut-il former les chercheurs à la communication avec différents publics) mais aussi passer par des médiateurs : journalistes,

mais surtout enseignants.

La plupart des rapporteurs ont souligné le rôle de l'éducation dans la formation et l'information scientifique. Jacques Sevin (CNRS) a insisté sur « la nécessité d'associer davantage à la recherche le corps enseignant dans son ensemble » et proposé des actions relatives à la formation initiale et continue des professeurs, notamment la reconnaissance d'un « statut d'enseignant-chercheur » avec des décharges horaires pour ceux qui rédigent une thèse. « L'Éducation nationale doit être largement partie prenante » soulignait de son côté Gisèle Desieux (FEN) : *le ministre de l'Éducation, dont dépend la recherche universitaire, doit être un co-ministre de la Recherche*. On pouvait d'ailleurs s'étonner de l'absence d'Alain Savary à ce colloque.

Mais l'information souhaitée ne doit pas être à sens unique. Elle ne doit pas être parachutée d'en haut mais avoir lieu sous forme de dialogue, d'échange, car les partenaires sociaux ont eux aussi quelque chose à apporter, ne serait-ce que leur savoir-faire. « Le chercheur a du mal à expliquer pourquoi telle astuce marche. Il faut qu'il y ait des moyens d'expression du savoir-faire ouvrier par les travailleurs eux-mêmes », expliquait un représentant de la CGT de Picardie.

De l'avis général, le principal mérite de ce colloque a été de permettre à divers interlocuteurs (chercheurs, industriels, travailleurs) de se rencontrer et de se parler.

un statut

Mais la démocratisation passe aussi par les hommes, les structures et les moyens. « Il faut du sang neuf et de bonne qualité », lançait Guy Bois (faculté des lettres de Besançon). Or peu de jeunes s'orientent vers la recherche en raison de la précarité des emplois. Il faut donc reconnaître les métiers de la recherche et donner un statut aux chercheurs. « Les travailleurs de la recherche réclament la reconnaissance de la dignité de leur fonction sociale. Personne ne saurait s'étonner de leur impatience de leurs inquiétudes, ni même

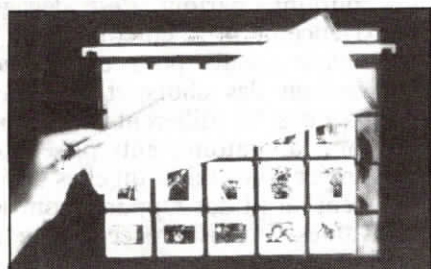
qu'ils laissent parfois percer un brin d'agacement lorsque certains ne craignent pas de déclarer que les loups chassent mieux lorsqu'ils sont affamés », déclarait Philippe Lazar, président du conseil scientifique de l'INSERM et rapporteur général, fortement applaudi.

À côté de ce statut qui donnerait aux chercheurs des garanties de carrière et une protection sociale, on pourrait imaginer des conventions permettant — sans toutefois recréer le problème des hors-statut — l'exercice temporaire des métiers de la recherche. De même, faut-il organiser au mieux le fonctionnement et le développement d'un potentiel de recherche très divers, harmoniser les statuts entre les organismes publics et l'enseignement supérieur, coordonner l'activité des différentes institutions pour favoriser les travaux en commun, réétudier périodiquement les missions des grands organismes, assouplir les règles administratives. Enfin, il apparaît nécessaire de financer la recherche publique sur « une base pluri-annuelle et non récurrente » et d'inciter par diverses mesures (aides fiscales, subventions) le développement de la recherche industrielle.

le pari du ministre

Car il ne faut pas se leurrer, le retard est important. Dans son rapport, Jacques Robin signale que l'effort de recherche et de développement de l'industrie française ne représente que 60 % de celui de l'Allemagne, 50 % de celui du Japon et 15 % de celui des États-Unis. En 1980, mille trois cents entreprises françaises seulement ont participé à l'innovation industrielle. « Occuper notre place dans un monde multipolaire et concurrentiel tout en accomplissant des changements en profondeur (régionalisation, démocratisation, nationalisations, planification), rester compétitifs dans les créneaux essentiels, développer l'ensemble du tissu industriel mais en même temps favoriser la croissance sociale et la visée du plein emploi, c'est un défi de taille » estime-t-il.

Ce défi, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche et



Pour vos problèmes de

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, DISQUES, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

« DANOU-CLASS »

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tel : 527-56-19 525-88-71

de la Technologie, est prêt à le relever. A l'issue du colloque, il a défini les termes du contrat qui lie chercheurs et collectivité nationale et brossé les grandes lignes de sa politique : utiliser au mieux ce qui existe (grands organismes de recherche, universités, entreprises nationales qui doivent jouer « un rôle pilote ») et faire appel à de nouveaux acteurs (PMI, secteur privé) pour des initiatives décentralisées. Il a annoncé une série de mesures, autant d'éléments de la Loi d'orientation et de programmation que le gouvernement présentera au Parlement au printemps prochain.

Pour déterminer les grandes options de la politique scientifique et technologique, il se propose de

créer un « Office d'évaluation des choix technologiques » permettant aux élus de « disposer d'éléments objectifs nécessaires à un débat démocratique », un « Haut Conseil de la recherche et de la technologie », organisme consultatif composé pour moitié de membres des universités et de tous les partenaires (entreprises, syndicats, organismes professionnels, mouvements associatifs), des « Comités consultatifs régionaux » ainsi qu'un « Centre de prospective et d'évaluation » et un « Institut de prospective et de prévision ».

Rôle accru des représentants des syndicats dans les grands organismes publics et les entreprises nationales, réflexion sur un statut des

métiers de la recherche, créations de postes au rythme de 4,5 % durant les prochaines années, politique de formation (3), revalorisation et diversification du système des bourses dans les universités, écoles d'ingénieurs, organismes de recherche, laboratoires d'entreprises, formation d'ici à 1985 de mille ingénieurs pour la recherche, création d'un « Observatoire des flux et des débouchés » ainsi qu'une prochaine réforme du CNRS constituent d'autres orientations.

Enfin, « une panoplie diversifiée de mesures » sera mise en œuvre pour développer la recherche industrielle : lancement de grands programmes mobilisateurs associant laboratoires publics et privés et industries sur des objectifs d'intérêt national et réforme des centres techniques industriels pour les rendre inter-disciplinaires.

Autant d'éléments qui feront partie du « contrat » passé entre les chercheurs et leur ministre. Car pour Jean-Pierre Chevènement, « le dialogue entre les scientifiques et le pouvoir politique doit se dérouler dans la clarté », et l'effort consenti par l'État a une contrepartie : les chercheurs pourront vivre « un plus grand nombre d'aventures scientifiques », explorer un champ élargi, à condition de s'atteler, le moment venu, à la tâche primordiale, de « se mobiliser sur des grands thèmes d'intérêt national ». Il s'agit donc d'un contrat de confiance : garanties statutaires, moyens accrus, souplesse d'action, sont autant d'initiatives qui visent à « responsabiliser » le chercheur. La contrepartie demandée, c'est l'efficacité pour aider le pays à sortir de la crise.

Le ministre de la Recherche et de la Technologie, tout comme le Premier ministre, attendent une réciprocité qui doit se manifester, en un premier temps, par un changement des mentalités. Ils l'ont bien dit, en particulier Pierre Mauroy : « Tout le monde ne doit pas forcément être chercheur à vie ».

Michaëla Bobasch

naïfs ?

« Les droits de l'homme ». Étonnantes les difficultés qu'ont eues les membres de la commission « Responsabilité sociale du scientifique » à se mettre d'accord sur ce thème qui devrait pourtant faire l'unanimité. Il est vrai que la science — et par là même les scientifiques — n'est pas toujours sans reproches en ce domaine. Nombre d'intervenants ont mentionné le recours à la science comme justification d'actes qui sont autant d'entraves à la liberté : ne fait-on pas appel à des médecins présents lors de séances de tortures dans certains pays d'Amérique latine, ou pour des interventions mutilantes dans des pays musulmans où l'on pratique l'excision et l'amputation de la main des voleurs ? Concernant le tiers monde, les scientifiques se sentent impliqués dans la répression, en tant qu'ils ont contribué à créer les outils de la domination technologique. C'est souvent au nom de la logique scientifique qu'on développe la répression. Ainsi, en Pologne, le mouvement « Solidarité » est présenté comme « un mouvement anti-science, l'œuvre de forces obscurantistes qui doivent être anéanties parce que les hommes qui les représentent luttent contre leur propre bonheur ».

Mais le scientifique est aussi, comme l'a fait remarquer Albert Jacquard, le célèbre généticien, « le gardien de cet outil de la pensée qui est le mot. Pour préserver les mots, éviter qu'ils ne deviennent des outils d'hypocrisie disant le contraire de ce qu'ils prétendaient signifier, il doit être le naïf, celui qui, tel le petit garçon de la fable, ose dire que le roi est nu ». Ce rôle de naïf, ils ont eu bien du mal à le jouer, à propos de la Pologne justement. « Pourquoi la Pologne ? Il y a aussi la Turquie, l'Amérique latine » ont objecté des membres du PC. « Parce que », a répondu le Dr Pierre Tambourin (INSERM), « il est différent de se réclamer d'une dictature de droite et d'un pouvoir du prolétariat et il est choquant que dans un régime qui se réclame du socialisme — dont nous sommes proches —, se déclenchent des mécanismes tout à fait critiques ».

Cela posé, on peut s'étonner de la difficulté à mettre au point une motion dont les termes ne soient pas vagues, et à y intégrer deux propositions : celle d'un chercheur du CNRS, Piotr Slonimski, qui suggérait d'inviter, au nom du Colloque, une vingtaine de scientifiques polonais actuellement emprisonnés, et l'autre d'un représentant de la CFDT refusant de reprendre les relations avec d'autres équipes que celles en place avant « l'état de siège ». Que penser de la curieuse auto-censure pratiquée par le président de séance, hésitant à proposer une telle motion, et des difficultés à atteindre l'unanimité au sein même de la commission dont certains membres (proches du PC) étaient bien en deçà de ces propositions ? En définitive, de vingt noms, la liste est passée à six (soit un emprisonné pour mille) et cette invitation n'a été présentée qu'en annexe de la motion, comme « une proposition approuvée par une très grande majorité de la commission » (et non à l'unanimité).

Décidément, de nos jours, le rôle du naïf est bien difficile à tenir...

(1) Botanique, zoologie, paléontologie.

(2) Disciplines-charnière ou transversales.

(3) Il lui faudra, pour cela, collaborer étroitement avec le ministre de l'Éducation.

ce qu'intégrer veut dire

COMMENT réussir « l'intégration des enfants handicapés dans le service public d'Éducation et l'intégration des structures et des personnels de soins à statut privé, dans le grand service public unifié et laïque de l'Éducation nationale » : c'est sur ce thème qu'avaient choisi de plancher, le samedi 16 janvier, à Paris, plus d'une centaine de responsables et délégués départementaux de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), présidée par Jean Andrieu.

Les participants à cette Journée nationale étaient tous d'accord pour plaider l'intégration « évolutive » de tous les enfants handicapés aux structures scolaires ordinaires. Il faut cependant que celle-ci se fasse « en souplesse », en tenant compte des besoins de l'enfant, de ses différences. Qu'une fédération de parents, à l'issue de l'Année internationale pour les handicapés, tienne une telle réunion est un signe : celui de l'évolution des mentalités, de la prise de conscience des problèmes posés par le rejet des jeunes handicapés. Mais, ont souligné les délégués, il y a encore beaucoup à faire : sensibiliser l'opinion publique, et tous les parents, pour lesquels la présence d'handicapés dans une école « ordinaire » est perçue comme un danger ; faire pression sur les enseignants qui redoutent également (par manque de formation, ou pour cause d'effectifs trop chargés, ou encore par méconnaissance psychologique des problèmes des handicapés) l'arrivée d'enfants déficients dans leur classe ; enfin convaincre les institutions, qu'elles dépendent du ministère de l'Éducation nationale, de celui de la Solidarité nationale, ou encore de la Santé, que le temps est venu de travailler ensemble, au sein de l'école, et avec tous

les autres partenaires du système scolaire.

Depuis quelques années, l'idée de l'intégration, qui apparaissait osée au départ, a fait son chemin. Aujourd'hui, la FCPE reprend à son compte l'idée que l'intégration scolaire des jeunes handicapés (comme celle de tous les exclus) est la condition sine qua non à leur intégration sociale et culturelle. Mais tout le monde est conscient qu'un gros travail reste à faire, tant sur le plan de l'Éducation nationale que sur celui du marché du travail. Les délégués ont entendu le témoignage de jeunes déficients qui ont su, avec de la patience et beaucoup de ténacité, s'intégrer relativement bien dans des structures et se faire admettre (en général grâce à leur personnalité ou à leurs qualités

intellectuelles) par leurs camarades. Mais ces cas font encore figure d'exception.

A ce sujet, les militants de la FCPE avaient également invité Michel Jouve, conseiller technique au cabinet d'Alain Savary, à venir exposer les grandes orientations de la politique suivie par le ministère dans ce domaine. Première initiative : une circulaire commune au ministère de l'Éducation nationale et à celui de la Solidarité nationale devrait être signée le 28 janvier et préciser les grands axes de cette politique pour la prochaine rentrée. Le représentant du ministre a également souligné qu'il s'agissait surtout, là aussi, d'un état d'esprit, d'un changement de mentalités, et que la réponse à apporter au problème de l'intégration devait être empreinte du plus de souplesse possible, puisqu'il faut « répondre à un besoin qui n'est pas le même pour chacun, et proposer une orientation en évaluant les possibilités réelles de l'enfant ». En clair, la volonté politique est nettement affirmée, mais la réalisation complète sera longue et ne se fera que progressivement...

Nicole Gauthier

le nouveau technique

ALAIN SAVARY a présenté, au Conseil des ministres du 13 janvier, un plan de rénovation de l'enseignement technique pour répondre, au moins en partie, à la principale préoccupation du gouvernement : la lutte contre le chômage et la réduction des inégalités. Ce programme concerne l'ensemble de l'enseignement technique — les lycées d'enseignement professionnel (LEP) bien sûr, mais aussi les centres de formation d'apprentis (CFA), les lycées techniques et les

instituts universitaires de technologie (IUT) — et prévoit trois types d'actions.

La première porte sur les contenus et les filières de formation : il s'agit d'introduire les technologies nouvelles dans les filières de formation traditionnelle (le plan machine-outils, qui affecte 430 millions de francs à l'Éducation nationale pendant trois ans pour la modernisation de son parc de machines devrait faciliter cette tâche), de décloisonner les différentes filières

en développant les tronc communs et d'éviter les spécialisations trop précoces.

Le gouvernement a également décidé d'accroître les capacités d'accueil et d'encadrement à concurrence de vingt mille jeunes par an, soit au niveau de la première année de CAP (à la dernière rentrée, ce sont quarante mille jeunes environ qui n'ont pu entrer dans les LEP, faute de place), soit en essayant d'éviter la « fuite » d'élèves du système éducatif à l'issue de la première ou de la seconde année. Un crédit de 165 millions de francs a été prélevé sur les crédits d'équipement du budget de l'Éducation nationale, pour financer, avec l'aide des EPR (établissements publics régionaux) qui le demanderont, la construction de nouveaux LEP (cette somme devrait en fait permettre la construction de dix établissements environ, auxquels s'ajoutent les dix créations prévues au budget 1982). Un effort sera fait pour ouvrir les LEP sur leur environnement économique et social et pour la constitution d'équipes pédagogiques.

La dernière mesure concerne l'action sociale. Si deux cent cinquante mille jeunes sortent chaque année du système éducatif sans formation, c'est souvent faute de moyens financiers pour continuer leurs études. Le budget initial de 1982 prévoyait déjà une revalorisation des bourses pour l'ensemble de l'enseignement technique. Le Parlement a voté une dotation supplémentaire de 95 millions de francs, qui permet de faire passer le montant mensuel moyen des bourses des élèves en cycle terminal de LEP de cent soixante quinze francs à quatre cent quarante francs.

Décisions positives et importantes certes, mais encore trop insuffisantes ont estimé les délégués du SNET.AA (Syndicat national de l'enseignement technique — apprentissage autonome — FEN) réunis le 15 janvier à Paris pour la défense de l'enseignement technique public. D'une part, parce que ses représentants estiment que la nationalisation de l'enseignement traîne : « *Quand on parle de nationalisation, on pense aux écoles privées, mais on pense beaucoup*

moins à l'enseignement professionnel patronal » a rappelé Michel Charpentier, secrétaire général. Les LEP souffrent toujours beaucoup de la concurrence des CFA, que le gouvernement affirme à juste titre ne pas pouvoir supprimer tant que le service public n'aura ni les moyens ni les structures nécessaires pour prendre en charge les jeunes qui y sont actuellement. Mais pendant ce temps, rétorquent les syndicalistes, on n'encourage pas véritablement la création de LEP, on ne nous donne pas beaucoup de nouveaux moyens... et l'argent continue d'être distribué aux centres d'apprentissage : « *L'amélioration du budget de fonctionnement sera insensible, puisqu'elle sera tout de suite avalée par le retard à combler et l'augmentation des dépenses d'énergie...* », explique Michel Charpentier, avant de lancer un ultimatum qui sera sans doute confirmé — ou infirmé, si Alain

Savary décide un collectif budgétaire pour 1982 — en mars prochain, lors du congrès du syndicat : « *Nous ne ferons pas la rentrée prochaine dans les mêmes conditions que la dernière rentrée, dussions-nous aller jusqu'au conflit* », a-t-il déclaré. « *Nous ne souhaitons pas revenir à la situation antérieure, mais il n'est pas question de se satisfaire de la situation présente.* »

Le SNET.AA ne veut pas mettre le gouvernement de Pierre Mauroy (son co-fondateur...) en difficulté. Mais il est déçu et réclame des décisions plus fermes, plus importantes et plus rapides. Les professeurs de l'enseignement technique se sentent un peu les laissés-pour-compte du ministère d'Alain Savary et regrettent qu'un gouvernement socialiste semble commettre les mêmes erreurs que ses prédécesseurs...

N. G.

étudiants étrangers

LE DÉCRET définitif relatif à l'accueil des étudiants étrangers en France est paru le 3 janvier 1982 au **Journal officiel**. Destiné à remplacer le décret Imbert du 31 décembre 1979, abrogé par l'actuel gouvernement après avoir provoqué de nombreux remous au printemps 1980, le nouveau texte dispense de l'examen du français, pour les candidats à une première inscription dans un premier cycle, les titulaires du baccalauréat français, du baccalauréat international et franco-allemand. Il n'est pas non plus obligatoire pour « les ressortissants des pays où le français est langue officielle ou ceux des États dont les diplômes de fin d'études secondaires se déroulent en majeure partie en français ».

Les étudiants étrangers qui doi-

vent passer l'examen auront le choix entre trois groupes de disciplines, en fonction des études qu'ils comptent entreprendre en France. Désormais, ce sont les établissements universitaires qui « *sont les seuls habilités à vérifier l'aptitude du candidat à suivre un enseignement dispensé en langue française* ». Il n'y a plus de commission nationale ; la seule obligation pour les universités est d'adresser au ministère un état détaillé des inscriptions avant le 10 juin. Enfin, les sujets d'examen sont établis par un « groupe pédagogique » de neuf membres, et la demande d'inscription dans une université ne sera valable que si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10/20.

N. G.

Une Semaine de l'information, organisée du 7 au 12 décembre dernier pour sensibiliser sur différents médias (presse écrite et audiovisuelle) l'ensemble des habitants de la commune et renouer les contacts avec la population par le biais, notamment, d'une radio locale et de la rénovation du bulletin municipal, a permis à des enseignants et à leurs élèves de réaliser des expériences intéressantes.

l'information dans la ville

« POUR une fois que l'on était prêt à nous aider, j'ai sauté sur l'occasion. » Andrée Mariani, professeur de français au LEP de Poissy, a beaucoup apprécié l'initiative de la municipalité. Avec ses collègues, enseignants d'anglais et de technologie, elle a entraîné les dix-huit élèves de la classe de quatrième préparatoire, section menuiserie-ébénisterie, dans la confection du « journal permanent ».

Sur pied de guerre dès huit heures, les reporters d'« Inter-LEP » (ainsi ont-ils décidé de baptiser leur éphémère publication) se sont répartis les trois sujets retenus : une journée au marché, à la caserne des pompiers et dans une imprimerie.

L'accueil a été variable : chaleureux chez l'imprimeur et les pompiers, plutôt froid au marché. « Les gens étaient peu coopérants, pas bavards et ont trouvé nos questions indiscrètes », remarque Patrick. Les élèves voulaient en effet tout savoir : la cadence des marchés (une vingtaine par semaine pour certains commerçants), la différence entre marché couvert et en plein air, la périodicité des approvisionnements, le montant de la taxe professionnelle. Et quelques commerçants n'ont guère apprécié cette inquisition de la part d'adolescents pourtant timides. « Vous y alliez à reculons au marché, commente un professeur ; à l'approche des pre-

miers stands, vous n'en meniez pas large. » Pour lui, le premier bienfait de cette opération a été de permettre aux élèves de découvrir un autre univers : « Cela les a un peu dégourdis. » Mais ce n'est pas là le seul profit qu'ils en ont retiré.

L'après-midi, ils ont entrepris de relater ce qu'ils avaient vu le matin. Martial — tignasse rousse, minois éveillé criblé de taches de rousseur — se charge de la mise en pages et du titre : « Commerçants sédentaires ou ambulants ». Deux de ses camarades rédigent un « chapeau » introductif destiné à intriguer le lecteur : « Vous habitez Poissy. Vous allez au marché trois

fois par semaine. Vous êtes-vous demandé quelle était la vie de ces commerçants ? » Leurs camarades du groupe « pompiers » s'emploient à cerner en quelques feuillets le vécu quotidien de la caserne. A l'aide de données statistiques tout d'abord : cinquante-trois professionnels et trente-cinq volontaires réalisent près de trois mille interventions par an. Le matériel (camions tous usages, dévidoir automobile tout terrain, échelle pivotante automatique, fourgon pompe tonne, ambulances), la formation, rien n'est oublié. Quant au groupe « imprimerie », il a découvert les secrets de la typographie.

Enquête, rédaction, mise en forme, illustrations (« Inter-LEP » comporte de nombreux dessins), délais impératifs de composition : autant d'étapes de la fabrication du journal qu'ils auront eu l'occasion de découvrir. Cela leur aura aussi permis de s'exprimer. « *Cela nous change des quatre heures d'atelier qui étaient prévues* », dit l'un. Ces élèves du « technique », conscients d'être dévalorisés (« *Il y a des gens qui disent que ceux qui vont dans les LEP sont des idiots* ») ont voulu prouver qu'ils étaient aussi capables que les autres de faire un journal. Ils s'en sont donné à cœur joie, remplissant les espaces blancs de publicités humoristiques, mais aussi de poèmes de leur cru pour montrer, dit Valérie, la seule fille de la classe, « *que ceux du technique ne sont pas si nuls que cela* ». Certains, comme Martial, en sont intimement persuadés : « *Il y a des gens pleins de diplômes qui veulent apprendre le métier d'ébéniste.* »

Pour les enseignants, ce sera le point de départ d'un travail plus approfondi. Andrée Mariani compte bien donner à cette journée des prolongements pédagogiques en réutilisant « Inter-LEP » en classe et en réalisant, à propos du marché par exemple, une étude comparative de la technique narrative du récit journalistique et du roman.

Pour Madeleine Le Goff, professeur d'histoire-géographie au collège Le Corbusier à Poissy, cette semaine d'information a aussi été l'occasion d'un travail en instruction civique, où la commune figurait au programme. Elle a préparé





une visite au bulletin municipal en demandant à ses élèves de cinquième de rechercher d'anciens bulletins municipaux. Les enfants habitent des localités différentes, la moisson a été importante. L'analyse du contenu, la comparaison des sommaires et une enquête auprès de leurs parents pour voir ce qu'ils aimeraient trouver dans le bulletin municipal leur ont permis d'arriver le jour dit à la mairie avec une foule de questions.

Marc Florant, responsable par intérim du service information, concepteur du nouveau bulletin (1) et directeur de l'association Poissy-Jeunesse a eu affaire à forte partie. Les élèves n'ont pas ménagé leurs

critiques. Comment trouvent-ils le bulletin municipal? « *Couci-Couça* », répond Christelle. « *C'est un peu la pagaille et il y a trop de publicité* », ajoute Valérie. Tandis que Nicolas, passionné d'archéologie, estime que « *l'on n'y parle pas assez de l'ancien, du vieux Poissy* ».

Parmi les suggestions : davantage de renseignements pratiques sur le sport, les spectacles, concerts, expositions, liste des médecins et pharmaciens de garde, une amélioration de la couverture et de la présentation, et surtout, que le bulletin soit un lieu d'échanges auquel chacun puisse participer. Avec Marc Florant, ils ont passé en

revue les différentes rubriques du nouveau bulletin : l'éditorial du maire, des articles pratiques sur les jouets (« *N'achetez pas idiot* »), le sport (interview de deux gloires féminines locales et guide des sports), les jeunes, les cantines scolaires et l'exposition Zola. Il y avait aussi des tribunes libres : la parole aux syndicats à propos des usines Talbot, et la parole aux associations (Secours catholique, Secours populaire, Amnesty International, Enfance et Partage) sur le thème de la solidarité. Au fur et à mesure de l'entretien, sont apparues les difficultés d'une telle entreprise : impossibilité de donner la parole à chacun pour des raisons de style, de présentation et parfois même de contenu. « *On a demandé aux deux syndicats (CGT et CFDT) de s'exprimer sur un même sujet, l'entreprise Talbot. Ils ne l'ont traité ni l'un ni l'autre* » a indiqué Marc Florant.

Mais au-delà des problèmes purement rédactionnels, sont apparus ceux liés à l'administration locale. A partir du bulletin municipal, les élèves ont pu se rendre compte du travail fourni par la municipalité. « *Travail à court, à moyen et à long terme* », précise Madeleine Le Goff qui connaît les choses de l'intérieur puisqu'elle participe à la commission élargie de l'enseignement. Parmi les exemples abordés, le Plan d'occupation des sols (POS), la construction de la nouvelle gare, la piste d'athlétisme en matériaux synthétiques. « *Les décisions à la fois politiques et économiques (problème des subventions) sont précédées d'un travail technique, et parfois susceptibles de réorientations. Ainsi, l'ancienne propriété Kuhlmann rachetée par la municipalité pour réaliser des logements destinés aux personnes âgées est devenue, en fin de compte, une maison de l'enfance* » : c'est ce que Madeleine Le Goff a pu, grâce à cette semaine consacrée à l'information, faire appréhender concrètement à ses élèves.

Michaëla Bobasch

(1) Poissy Infos est rebaptisé Poissy-Pre-mière.

les chemins de l'éducation

COMMENT, dans différents pays, les gens abordent-ils le problème de l'éducation? Comment voient-ils les enfants de demain? Pas de la même manière, si l'on en juge par les deux dernières émissions de la série télévisée « Les chemins de la vie » réalisée par Fabienne Schreiber-Wiazemski et diffusée le vendredi à 16 h 50 sur Antenne 2 depuis le 8 janvier. Ce ne sont pas les mêmes, ces adolescents qui partent en « croisade d'alphabétisation » dans les campagnes et les montagnes les plus reculées du Nicaragua et ces écoliers de Minneapolis (États-Unis) qui fréquentent « l'école du troisième millénaire, ouverte, active, technologique ». D'un côté, on a mobilisé pour l'enseignement toutes les ressources de l'audiovisuel et de l'électronique. De l'autre, on n'a eu à mobiliser que des ressources humaines, celles des cent quinze mille alphabétiseurs (collégiens, lycéens, étudiants et leurs professeurs) organisés en brigades, partis à l'assaut des campagnes pour faire reculer le taux d'analphabétisme; avec succès, puisque celui-ci est tombé en six mois de 60 % à 12 %.

Extrêmement vivantes, ces émissions, sans jamais être didactiques, font le tour du problème. Les séquences prises sur le vif alternent avec les informations indispensables à la compréhension du sujet. Ainsi, **Bataille pour un alphabet**

retrace en quelques plans noir et blanc l'historique de la guerre civile qui, au Nicaragua, a permis de mettre fin à quarante-six ans de dictature sanglante, laissant « un pays en miettes, analphabète, en deuil de ses cinquante mille morts, soit 2 % de la population ».

On est ému devant ces images d'alphabétisation tous azimuts, devant les efforts touchants de ces écoliers insolites, travailleurs aux mains calleuses, paysannes aux visages tannés, ravinés. Séquences pénibles de la misère des « petits gavroches » des zones urbanisées, colporteurs, vendeurs de tortillas ou de journaux, rebelles à toute scolarisation traditionnelle; mais aussi images chaleureuses car elles saisissent le geste, le regard, le sourire, autant de preuves de l'amitié qui s'établit peu à peu entre enseignants et enseignés, lorsque se ren-

versent les rôles. Car ces jeunes, dont certains ont vécu en milieu protégé (réfugiés au Costa Rica durant la guerre civile), sont venus pour alphabétiser, mais aussi pour découvrir leur pays, apprendre à cultiver la terre, participer aux tâches quotidiennes de ceux qui les accueillent.

On est parfois inquiet du mode d'organisation (brigades, colonnes, escouades, milices ouvrières) et du vocabulaire employé: n'apprend-on pas à déchiffrer des phrases où reviennent trop souvent les mots « Sandini, nationalisation, révolution »? La campagne d'alphabétisation est-elle campagne d'endoctrinement? La question a le mérite d'être posée. Et la réponse — « *Il n'y a pas d'éducation neutre, toute alphabétisation répond à une option politique, est un acte politique* » — peut être méditée. Poli-

Prochaines émissions de la série « Les chemins de la vie »
co-production Hachette/Antenne 2 - diffusion le vendredi à 16 h 50 sur A 2

- 22 janvier : **Les enfants du kibboutz**
(l'éducation communautaire en Israël)
- 29 janvier : **Bataille pour un alphabet**
(la campagne d'alphabétisation au Nicaragua)
- 5 février : **L'ordinateur au programme**
(l'informatique dans l'enseignement en France et aux États-Unis)

que ou pas, la campagne d'alphabétisation a eu le mérite de secouer la résignation. Les gens, même les plus modestes, se découvrent des aspirations ; comme cette paysanne qui aurait aimé être institutrice, secrétaire ou... pianiste, parce qu'elle aime la musique de piano.

Émerveillement et inquiétude, c'est aussi ce que l'on ressent en regardant **L'ordinateur au programme**. On est admiratif devant la multiplicité des utilisateurs possibles de l'informatique (apprentissage de la lecture, du calcul, techniques de simulation en vol, programmes de recyclage en chimie, médecine) et les miracles de la technique (il existe des ordinateurs à voix synthétique et à écran tactile). On verra un jeune sourd apprendre à moduler sa voix grâce au jeu de « La traversée du désert » qui consiste à guider, sur un écran, au moyen des sons, le trajet du dromadaire qui doit parvenir au point d'eau sans se heurter aux palmiers. On verra le maniement du « Logo » par de jeunes élèves. On s'étonne devant ce programme recensant toutes les conjugaisons des verbes français, élaboré par de jeunes Cambodgiens, en France depuis quatre ans seulement.

Des spécialistes français et américains (le film a été tourné dans ces deux pays) tentent de répondre aux questions de la modification du rôle de l'enseignant et du risque d'une mutation des mentalités, entraîné par l'informatique. Réponses plus ou moins optimistes selon les interlocuteurs. Il faudra, pour se prononcer, suivre l'évolution de la première génération d'enfants qui ont appris à lire par l'ordinateur.

Les dernières images, celles de deux petits enfants américains, Jessica et Paul, en train de « plancher » sur l'alphabet face à l'écran de leur micro-ordinateur, sont tout à fait étonnantes...

Fabienne Schreiber-Wiazemski a choisi les sujets en fonction de leur spécificité. A chaque fois, on tente de tirer un bilan d'une expérience originale. Dommage que ces émissions ne soient pas diffusées à une heure de grande écoute, comme, semble-t-il, cela était prévu initialement.

M. B.

de nouvelles

NOTRE Éducation nationale a-t-elle bien construit ses écoles ?

De la pièce improvisée dans une grange ou une humble demeure paysanne ;

... à la bourgeoise salle haute en fenêtres de la fin du XIX^e siècle, tous parquets empoussiérés et murs blanchis « annuellement » selon le règlement ;

... en passant par la réalisation municipale portée en médaillon sur la place centrale du village, distribuant en symétrie de part et d'autre de la mairie et du drapeau républicain, l'école des filles et l'école des garçons, avec chacune sa Marianne et son marbre aux anciens combattants, son préau et ses deux cabinets, dont chaque élève de nos campagnes associe le souvenir à celui des poêles à garnir et du balayage de l'après-classe ;

... et, en ville, l'héritage des austères bâtisses des confréries religieuses, avec leurs hauts murs d'enceinte, leur portail monumental, leur minuscule cour encloîtrée et leur cloche d'un autre âge imposant une discipline toute napoléonienne...

quel est l'apport des dernières décennies ?

Après l'explosion démographique de l'après-guerre, politiques, administratifs et techniciens ont rivalisé d'ardeur pour répondre aux besoins en nombre pour les uns, aux promesses électorales pour les

autres, aux équilibres budgétaires pour tous, dans un souci d'efficacité ; et, çà et là, partout, et pas toujours en des lieux propices, ont poussé des édifices semblables, enfilades de baies encadrées de béton, auxquelles à chaque automne, on a vu s'ajouter, tels des champignons parasites, des lots de préfabriqués réduisant à des quais d'embarquement le goudron libre des cours de récréation.

Pour qui a vécu, élève ou enseignant, ces différentes époques de la construction scolaire, des souvenirs se sont inscrits, d'inconfort et de gêne, de mauvaise adaptation aux nécessités pédagogiques et aux diversités de la vie scolaire.

Mais qui dis-je ? Et de quel droit ? Puisque, jusqu'à présent, seuls ceux qui en ont l'usage n'ont pas eu leur mot à dire dans la conception de ces lieux uniquement conditionnés par le budget, la préoccupation électorale, les normes statistiques, le rangement des élèves et les règles à tracer des bureaux d'étude...

Il est curieux de constater les progrès réalisés en ces mêmes temps dans les mobiliers et matériels d'équipement scolaires, individuels ou collectifs : là on trouve imagination, adaptation des matériaux et des formes aux besoins pédagogiques, satisfaction des usagers ; loin avec ceci de la préhistoire scolaire des ardoises sur les

Oser constructions scolaires

genoux et des longs pupitres de chêne sculptés par des générations de couteaux de poche ; là, oui, de réels progrès... mais dans l'emboîtement ? C'est encore la nécessité qui dicte sa loi, le mal-conçu, le vite-fait, les grands ensembles poussés comme verrues sans souci d'harmonie de vie, pour satisfaire à des prouesses de plans ou à l'urgence des rentrées.

Il serait peut-être l'heure, maintenant que, faute de mieux, on a paré au plus pressé, de repenser l'avenir pour éviter quelques erreurs, à défaut de réparer l'irréparable ; la pause démographique permet cet instant de réflexion.

On comprend bien que la construction, telle qu'elle est imposée aux architectes et aux entrepreneurs avec le principal souci de « tirer » les prix, ne soit pas très incitatrice à la création ; mais de là à ce que toutes les générations — élèves et enseignants mêlés — subissent les effets de mauvaises conceptions ou de malfaçons, il y aurait sans doute possibilité de mieux faire ; si, du moins, chacun des maîtres de l'œuvre, du politique à l'administratif, de l'architecte à l'ingénieur (dieu du carton, voire du canton), sort de sa coque étroite de compétence et accepte de se pencher à l'écoute des humbles utilisateurs de ces locaux dits « fonctionnels ».

Après, libre cours à leur imagi-

nation, à leur génie créatif, à leur souci d'environnement et d'art... Et peut-être pourra-t-on avoir autre chose que des casernes de boîtes vitrées alignées selon la règle paresseuse d'un dessinateur de séries, soumises à la cacophonie des voix, des appareils, des déplacements d'êtres et d'objets, aussi incommodes que des hôtels de transit, inadaptés aux besoins spécifiques de ceux qui y vivent et y travaillent.

Il y a beaucoup à s'informer pour les responsables du futur, à consulter, à faire participer ceux qui ont expérimenté ou réfléchi sur les besoins du quotidien des classes, ceux que l'on oublie, leur langage

n'étant sans doute pas assez technique pour être considéré... Pourtant, les intégrer à toute entreprise de construction scolaire, de sa conception à sa réalisation, s'ils y ont idée et goût, serait juste et nécessaire. Oser sortir de l'uniformité actuelle des bâtiments imposés (par qui et pour quoi ?) et réaliser, avec la collaboration ou les suggestions des premiers intéressés, une œuvre novatrice et motivante, cadre de vie de l'enseignement de demain, voilà le chantier à ouvrir !

Le nouveau pouvoir en aura-t-il l'ambition et s'en donnera-t-il les moyens ?

□

Prix au 1^{er} sept. 1981



750^F TTC
EN KIT A PEINDRE
PTC 260 kg
en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500 kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES
VOITURE... 600 kg
Exemples livrés avec boucle
prise et cache boucle en cadeau
R4 R5 R12 R14 R16
130/ 1610 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV GS GSA

232^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

Supérieur : service et fonction

« LES profs au boulot ! » Chacun sait en France, on l'a tant répété, qu'ils ne travaillent, dans l'enseignement supérieur, que trois heures par semaine. Trois heures de cours. Scandaleux ! Dans une récente « Étude générale », M. Quermonne, qui fut directeur des Enseignements supérieurs en 1975/1976, propose de porter leur service à cinq heures. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette proposition devrait être bien accueillie par mes collègues. Ce serait l'occasion de faire nos comptes.

Une étude du genre « budget temps » au niveau des professeurs de l'enseignement supérieur — elle manque — révélerait qu'ils travaillent en fait à plein temps, par goût pour leur spécialisation, par habitude acquise de l'effort intellectuel, par nécessité inlassable de se tenir au courant de ce qui se découvre et se publie dans le domaine de leurs intérêts. Cinq heures de cours au lieu de trois, cela veut dire, étant donné ce plein temps, un peu moins de recherche, un peu moins de participation administrative, ou la réduction de la préparation de

l'heure de cours $(P = \frac{T \times 3}{5})$

Si la qualité du cours, un peu moins approfondi, un peu moins actualisé, en pâtit, nul ne s'en apercevra, hors quelques étudiants remarquables qui d'ailleurs suivent de plus en plus d'autres filières que celles des universités classiques.

L'émiettement de certains effectifs qui réduit la transmission des connaissances à une conversation (alors que le cours magistral résonne encore dans de grands amphithéâtres) va dans le sens des propositions Quermonne (1). Après tout, pour certaines disciplines, dès après le bac, l'enseignement supérieur a le caractère d'un enseignement secondaire prolongé. Ce qui justifie le recours à d'excellents pédagogues du secondaire.

Si elles sont adoptées, les propositions Quermonne ouvriront une ère nouvelle. En effet, le pseudo-mandarin est toujours piégé par l'idée qu'il se fait de sa fonction. Côté administratif, il participe (mais ce n'est pas obligatoire) aux nombreux conseils et commissions universitaires : conseils d'université, restreints ou non, conseils d'UER, conseils scientifiques, d'université et d'UER, bureaux de ces conseils, commissions pédagogiques à tous les niveaux, commissions des bibliothèques, commis-

Le texte du rapport de Jean-Louis Quermonne (dont traitait l'article « un rapport mort-né ? » dans notre n° 471 du 19 novembre dernier), **Étude générale des problèmes posés par la situation des personnels enseignants universitaires**, est en vente à la Librairie de la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75007 Paris) au prix de 30 F.

sions de spécialistes — si décriées —, groupes de recherche, j'en passe !... A quoi il faut ajouter la paperasse : examen des notes et circulaires en provenance du ministère, du rectorat, de la présidence de l'université, de la direction de l'UER, des propositions de participation diverses ou de concours, des candidatures, des équivalences, des états à remplir... Notes et circulaires ministérielles, en particulier, dégringolent de boîte à lettre en boîte à lettre jusqu'au niveau du directeur d'un enseignement, à l'intérieur d'une UER, lequel, faute de pouvoir prolonger la cascade est tenu (?) de répondre. Côté pédagogique : l'enseignant du supérieur accorde un temps considérable, mais toujours insuffisant, aux étudiants reçus individuellement (deux heures sont vite passées !) pour l'examen de leur « cas », ou pour la préparation de doctorats (d'État ou de troisième cycle) de diplômes d'enseignement approfondi, de diplômes d'enseignement supérieur spécialisés, de mémoires de maîtrise, pour lesquels aucun « temps » n'est alloué. L'ancien ministère des Universités a joué savamment de cette étonnante disponibilité du prof classique : il a dans certaines disciplines remplacé un certificat comptant pour la maîtrise (coût : 150 heures d'enseignement) par la production d'un mémoire par l'étudiant (coût en enseignant : 0 heure, le suivi individuel du travail de chaque étudiant, orientation, contrôle et sanction par un jury rentrant sans doute dans la « fonction » des enseignants !)

Avec la proposition Quermonne, c'en sera fini. Ce qui relevait de la fonction du professeur, ce qui lui semblait rentrer dans son rôle, se trouvera redéfini, converti en temps de travail, comptabilisé en nombre d'heures. Quel soulagement pour le prof traditionnel qui ne s'estime jamais quitte de sa tâche, et termine encore ses réponses aux lettres des étudiants par la formule : « Croyez-moi votre dévoué... » □

(1) Lesquelles, soit dit en passant, ne sauraient réduire le chômage s'il fallait revoir le surencadrement des universités scientifiques (un enseignant pour onze étudiants) et en même temps augmenter de 60 % le service des professeurs.

A

votre
service

Nous sommes dans l'ère des dictionnaires, ils abondent et il n'y a guère de spécialité, aujourd'hui, qui ne trouve sa radioscopie dans l'un d'eux. Peut-être manquait-il encore celui qui nous arrive : le **Dictionnaire d'histoire de l'enseignement** qui sera, sans aucun doute, un des outils de base de tout enseignant, de tout établissement. Dimitri Demnard a entrepris là une tâche d'envergure dans ce vaste recensement des hommes

On ne sera pas surpris de retrouver, au fil de ces neuf cents pages, une imbrication étroite entre l'Histoire et l'enseignement, l'un étant le fruit de l'autre et celle-là ayant servi à faire celui-ci. Comme on ne sera pas étonné d'y découvrir un nombre considérable de tableaux et statistiques qui éclairent au mieux sur l'état passé et présent de notre enseignement. Toutes statistiques d'origine officielle provenant des Annuaire

naire.

On y trouvera l'essentiel de texte de lois, des articles synthétiques sur les différents niveaux de l'enseignement mais aussi la liste des ministres de l'Éducation nationale et des présidents sous lesquels ils ont sévi depuis le 1^{er} Empire à nos jours et encore la place de l'instituteur dans la littérature. Cette masse d'information est précédée par une chronologie sommaire partant de l'Antiquité, et

le dico des enseignants

et des femmes, des termes, des modèles, des lois, des mots qui ont fait et font le lit de notre enseignement et des systèmes éducatifs. Depuis l'enfance **ABANDONNÉE** jusqu'à **JEAN ZAY** et **ZOLA**, c'est une longue balade dans le monde familier de l'école puisque l'auteur et l'éditeur (Jean-Pierre Delarge) ont fait un choix délibéré en privilégiant l'enseignement primaire « *base et sommet de l'entreprise éducative d'un pays* ».

rétrospectifs de l'Instruction publique, tableaux des enseignements et de la formation, INSEE. Par contre, les curieux seront ravis d'apprendre par exemple ce qu'est la **XYLOGRAPHIE** ou l'**ORBILIANISME**, et les humoristes de découvrir la description dans le détail du martinet ou de lire, face au mot **CRUCIFIX** : voir matériel scolaire. Mais ce ne sont là que des péripéties de l'ouvrage qui offre les mille ressources d'un authentique diction-

naire. On y trouvera l'essentiel de texte de lois, des articles synthétiques sur les différents niveaux de l'enseignement mais aussi la liste des ministres de l'Éducation nationale et des présidents sous lesquels ils ont sévi depuis le 1^{er} Empire à nos jours et encore la place de l'instituteur dans la littérature. Cette masse d'information est précédée par une chronologie sommaire partant de l'Antiquité, et

suivie d'un certain nombre d'annexes tels qu'un historique des circonscriptions académiques et les statistiques de l'évolution de la situation scolaire par départements (regroupés par académie), entre autres. Ce dictionnaire (en vente exclusivement pour l'instant à la CAMIF sous la référence 62.653.P.), préfacé par Jean Andrieu président de la FCPE, vient indiscutablement compléter la panoplie du parfait pédagogue. ■

pédagogie quotidienne

**une pédagogie
du langage poétique/3**

éléments pour une pratique

Dans les deux articles précédents, après avoir rappelé l'intérêt que présente la pratique d'activités poétiques à l'école élémentaire et en avoir reformulé les objectifs, nous avons procédé à une mise en garde en exhibant quelques écueils à éviter.

Nous avons alors insisté sur l'originalité et la richesse de la relation qu'autorisent ces activités, le climat qu'elles exigent et qu'elles suscitent (*l'éducation*, n° 476); nous avons enfin fait l'inventaire minimum les autorisant (n° 477).

Aujourd'hui, nous proposerons quelques éléments pour **dessiner une pédagogie visant l'apprentissage du langage poétique et, singulièrement, la compréhension globale du poème.**

L'attitude de l'enseignant vis-à-vis de la poésie relève souvent, encore aujourd'hui et surtout à l'école élémentaire, d'une vision quasi magique, ou tout au moins ontologique de ce moyen d'expression : la poésie, on la reçoit ou pas, on la « sent » ou on « passe à côté »... Si l'on est touché, il vaut mieux ne pas trop se demander pourquoi, ne pas trop interroger le poème, ne pas se demander de quoi est faite l'émotion qu'il induit.

« Faut-il expliquer ces textes ? » se demande-t-on déjà dans les Instructions officielles de 1972; et l'on répondait prudemment : « On expliquera au besoin tel mot dont l'incompréhension serait un obstacle, mais la paraphrase, la glose, le commentaire sont propres à détruire l'attrait poétique... »

Certes, mais entre l'explication lexi-

cale et cette glose, cette paraphrase ou ce commentaire éreintants, n'y a-t-il pas place pour une approche plus féconde ? Nous pensons que l'explication d'un texte poétique peut et doit être entreprise si elle permet d'aller plus avant dans la compréhension globale du poème :

- en mettant au jour **la problématique** sur quoi il se fonde ;
- en révélant **la nature de la fiction** qu'il met en œuvre, qu'il réalise (et donc le rapport qu'il entretient avec le monde);
- **les techniques linguistiques et sémantiques** qu'il utilise, **les paradigmes** qu'il sous-entend, qu'il étale ou qu'il combine ;
- **les situations** qu'il réalise ou qui lui permettent de se réaliser ;
- les grandes **oppositions sémantiques** qui l'animent, etc.

Ainsi, la démarche d'investigation doit-elle être prudente, lente, progressive et adaptée au questionnement des enfants, polycentrique et nourrie en permanence par la lecture et la relecture obstinée du texte.

Dessignons à grands traits le cheminement et les principales étapes d'un tel travail :

1 - Le plus souvent, on part des « écarts » tels qu'ils sont perçus par les enfants (en fait, ces écarts ne sont que des moyens propres au langage poétique pour le constituer; ils ne sont écarts que par rapport au langage poétique pour le constituer; ils ne sont écarts que par rapport au langage pris dans son usage fonctionnel; le langage poétique n'est pas à part; il a ses techniques particulières, lesquelles appartiennent tout naturellement au champ linguisti-

que). « *La poésie est la continuation de la prose par d'autres moyens* » (Jacques Roubaud).

Ces « écarts », relatifs donc, peuvent être :

- **sémantiques**
 - ce qui paraît impossible : « *une fourmi de dix-huit mètres...* » (Desnos)
 - ce qui semble illogique : « *La terre est bleue comme une orange...* » (Eluard)
 - ce qui participe de comportements étranges ou peu courants :
 - « *Je te l'agrippe toc.*
 - Je te le ragrippe, toc.*
 - Je le pends au porte-man-teau...* »

(Henri Michaux)

- **morpho-syntaxiques**
 - « *Quoi qu'a dit ?*
 - Rin*
 - Quoi qu'a fait ?* » etc.
- (Jean Tardieu)
- « *L'étoile qui tombit*
 - Le cheval qui sautit* » etc.
- (Jean Tardieu)

- **lexicaux** (mots inventés, tronqués ou déformés) :
 - « *on broiera les chauffoses*
 - on pulvérisera les frigidons...* »

(Raymond Queneau)

 - « *Mirlababi surlababo*
 - Mirliton ribon ribette ;*
 - Surlababi mirlababo*
 - Mirliton ribon ribo.* »

(Victor Hugo)

- **sonores et rythmiques**, rimes, assonances, retours de certains sons, découpages rythmiques du texte, etc. :

« *Le temps fuit le temps, le temps est comme larve le temps est l'inconscient de la terre étale le temps est regard le temps est transparence aux morts à la passion aux fausses épreuves...* »

(Jacques Roubaud)

« *Murs*

Ville

et port »...

(Victor Hugo)

- **graphiques** : spatialisation graphique du texte dans la page, découpage du poème imprimé (rejets, coupures de mots, ponctuation ou absence de ponctuation), majuscules, etc.
- prédilection pour certains **procé-**

dés rhétoriques : les images, les ellipses, les métaphores, les symboles, etc.

« *Le temps a retrouvé son char-
roi monotone
Et rattelé ses bœufs lents et roux
c'est l'automne
Le ciel creuse des trous entre
les feuilles d'or
Octobre électroscope a frémi
mais s'endort.* »
(Louis Aragon)

2 - On essaye ensuite de **mieux comprendre la ou les situations** évoquées par le poète ; on les formule (oralement ou par écrit) le plus clairement possible, et cela jusqu'à ce que l'ensemble de la classe soit pleinement d'accord avec la formulation de la ou des situations évoquées et des circonstances qui les accompagnent.

3 - Au cours d'une troisième phase, on s'intéresse au **recensement des oppositions sémantiques et des moyens lexicaux, morphosyntaxiques, rythmiques, phoniques ou graphiques, rhétoriques, mis en œuvre pour les réaliser**. Ces recensements, pratiqués en travaux d'équipes, permettent des classements, des organisations et des mises en relation (homologies) particulièrement féconds.

4 - Les oppositions sémantiques per-

mettent, en dernière instance, de mettre au jour **les deux champs constituant les termes de la problématique** à quoi, finalement, peut être réduit (au plan des sens) le poème.

Découvrir cette problématique et les moyens utilisés pour la formuler dans une langue poétique, pour la formaliser dans un objet qui est le poème, tel est, en somme, l'objectif essentiel que vise la démarche.

« *La poésie n'aurait toutefois pas toute sa place si les enfants ne se voyaient pas offrir l'occasion de s'y essayer. Sans doute faut-il trouver le juste équilibre entre les temps consacrés aux diverses fonctions du langage ceux où l'accent est mis sur ses emplois fonctionnels, ceux où on l'utilise comme matériau esthétique, pour le plaisir, pour traduire ou susciter l'émotion en exploitant ses ressources de toute nature...* (1).

Au cours des prochains articles de cette rubrique, nous proposerons donc des jeux de langage susceptibles de provoquer ou d'enrichir l'expression poétique des enfants.

Bernard Blot

(1) **Contenus de formation à l'école élémentaire** : cycle moyen français, page 35.

cursive : Boulez, Cage et Xenakis ne sont pas absents de ce que l'on peut considérer comme le premier degré d'une initiation encyclopédique musicale dont il faut louer les intentions et la réalisation excellentes.

Angélique Fulin

L'enfant, la musique et l'école 2. Au-delà des premières audaces

Nathan, 156 pages

L'auteur poursuit son enquête pédagogique sur l'initiation à la musique à l'école élémentaire. Le livre associe une réflexion générale à des fiches pédagogiques (parues auparavant dans une revue pédagogique) ; la première partie montre comment faire musique de toute chose, de tout matériau, de toute occasion, de tout environnement, etc. L'aspect le plus intéressant de cette démarche et sans aucun doute de donner à l'enseignement esthétique une dimension interdisciplinaire et à la musique une place mieux intégrée aux autres activités scolaires.

Tout cela est souvent séduisant, astucieux, enthousiasmant même. Mais cela n'empêche pas les enseignants d'envoyer leurs propres enfants apprendre la musique classique au conservatoire de musique local, tandis que presque tous les enfants savent par cœur les rengaines publicitaires, les chansons de Mireille Mathieu ou de Pierre Perret. Mais quel rapport avec la pédagogie de la musique ?

Arlette Zenatti

L'enfant et son environnement musical. Étude expérimentale des mécanismes psychologiques d'assimilation musicale

Éditions scientifiques et psychologiques (6 bis, rue André-Chénier, 92130 Issy-les-Moulineaux), 276 p., index, bibliographie

La musique, avec tout son folklore intellectuel d'enfants prodiges, de concours, est le refuge le plus indélogeable de l'idéologie du don. On a, ou l'on n'a pas, l'oreille musicale, le sens du rythme, etc. : refrain connu qui a au moins le mérite de justifier une conception élitiste de l'enseignement de la musique.

La recherche que cet ouvrage rapporte démontre, par nombre de ses résultats, que la culture musicale est

documentation

j'écoute, je regarde et je participe

Keith Spence

Musique vivante

La Farandole, 124 p., ill. relié

Voici un ouvrage très soigné qui a pour but d'initier à la musique, aux instruments et aux diverses formes musicales. J'ajouterai que, par son abondante documentation, par le choix des illustrations d'époque et

des photographies, par son appendice permettant d'approfondir certaines notions et par l'index très détaillé qui l'achève, ce beau volume est un ouvrage de référence qui peut être utilisé aussi bien par des élèves de huit à neuf ans que par leurs aînés du collège.

La musique moderne est également représentée, quoique de façon

un fait social et que le milieu socio-culturel détermine significativement le développement des aptitudes musicales, la richesse de l'environnement musical intervenant notamment pour expliquer l'assimilation du langage musical.

Cette étude apporte des arguments à tous ceux qui souhaitent voir l'école obligatoire donner une culture musicale aux enfants (à **tous** les enfants) et une culture musicale digne de ce nom. Cela doit commencer par la formation des maîtres, et là tout est à faire. En attendant, les uns ont des leçons de piano et les autres tapent sur des pots de yaourts vides.

Jean-Paul Tibéri

La bande dessinée et le cinéma

Regards (B.-Diffusion, 40, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris), 264 pages

Cet ouvrage, très largement illustré, possède différents pôles d'intérêts pour tout enseignant ; l'auteur les développe au sein d'une démarche qui consiste à montrer les points communs des deux formes de récits en images que sont le cinéma d'une part, la bande dessinée de l'autre.

En premier lieu, il répertorie et définit les différentes techniques narrati-

ves de l'image : champs, plans, plongées, etc. Ensuite, il publie les entretiens qu'il a eus avec Morris, l'auteur des **Lucky Luke**, dont la technique graphique est proche de celle du cinéma. Avec Christian-Jaque, qui est passé du cinéma à la B.D. Avec J.-P. Talbot qui a représenté le personnage de **Tintin** au cinéma.

Enfin, cet ouvrage est complété par un inventaire des personnages de B.D. portés à l'écran. Certains de ces héros ont été très largement mis sur pellicule. Par exemple, à **Popeye**, on trouvera huit pages de titres, sur deux colonnes, de films et de courts métrages.

Si cette dernière partie est plutôt réservée au lecteur déjà spécialisé, les deux autres sont d'un intérêt général évident pour tout éducateur. Les définitions sémiologiques, notamment, sont indispensables.

Rappelons que Jean-Paul Tibéri est le rédacteur en chef de la revue trimestrielle de bandes dessinées **Haga** (B.P. n° 6, 45480 Bazoches-les-Gallerandes — abonnement annuel : 40 F). Au sommaire de son dernier numéro (n° 47, automne 1981). **Haga** donne la parole — et l'image — à Barbe et à Frisano.

C'est à l'adresse de **Haga** que vous

pourrez obtenir (contre 68 F franco) **La bande dessinée et le cinéma** si vous ne trouvez pas ce livre en librairie.

René Prédal

Le cinéma

Nathan, coll. « Pédagogie pratique », 170 pages

On ne peut que souscrire à la thèse que l'auteur défend et illustre dans cet ouvrage. Tant il est vrai que l'audiovisuel a peu pénétré dans l'enseignement, alors que le cinéma et la télévision sont incontestablement des auxiliaires précieux pour les enseignants. Mais encore faut-il savoir lire les images, être familiarisé avec le 7^e Art.

L'auteur propose une initiation à l'expression cinématographique en trois phases. La première consiste en une initiation à la lecture de l'image et à la compréhension des œuvres filmiques. La seconde suscitera l'analyse et la réflexion, afin de saisir comment sont réalisées certaines séquences ; par ce biais, en effet, il est alors possible d'introduire quelques notions relatives aux composantes essentielles du langage cinématographique. La troisième étape est consacrée à la création des images ; René Prédal passe ici en revue diverses modalités permettant à l'enfant de déboucher sur la pratique, d'en venir aux actes, c'est-à-dire de recevoir un apprentissage à la fois technique et esthétique.

Le but final de ce livre n'est cependant pas de faire de tous nos élèves des cinéastes, mais de leur permettre, plus tard, d'être des spectateurs avertis et lucides. Ce qui amène l'auteur à conclure : « *L'école doit préparer à la vie et permettre d'acquérir une culture : comment dès lors rester plus longtemps encore exclus d'un tel programme ?* » On ne peut que lui donner raison et souhaiter que son ouvrage incite les enseignants à mieux faire connaître et comprendre le film sous toutes ses formes.

Josette Sultan

Écrire le cinéma, le temps et l'espace d'un film

Bordas, coll. « Pédagogie », 160 pages

La réalisation d'un film par les élèves n'est pas chose exceptionnelle

l'Unicef et l'Éducation nationale

Pour lutter contre ces fléaux que sont *la faim, la maladie et parfois l'oppression*, l'Unicef souhaite bénéficier du concours des personnels de l'Éducation nationale et des établissements scolaires de tous ordres.

L'Unicef reçoit souvent déjà l'aide de coopératives scolaires, de clubs Unesco, de foyers socio-éducatifs. L'appui que peuvent lui donner les établissements d'enseignement peut revêtir bien des formes :

- diffusion, au sein de ces établissements, des brochures et bulletins édités par l'Unicef ;
- affichage et commentaire des cartes, graphiques, photographies correspondantes ;
- reproduction d'articles dans les journaux scolaires ;
- organisation d'expositions, de conférences et projections de films prêtés par l'Unicef ;
- achat, par les bibliothèques scolaires et les CDI, d'ouvrages édités par l'Unicef ;
- participation aux campagnes organisées par l'Unicef.

Ces activités entrent dans le cadre des actions du domaine péri et post-scolaire, des activités d'éveil, des projets d'actions éducatives.

UNICEF, 35, rue Félicien-David, 75781 Paris Cedex 16

Tél. : 524-60-00

aujourd'hui. Encore fait-elle appel souvent à des techniques peu cinématographiques comme le filmage de dessins et n'est-elle pas toujours aussi collective qu'il y paraît : équipe réduite, maître cinéaste amateur omni-présent derrière la caméra... Josette Sultan, pour l'INRP, a suivi de près la réalisation véritablement collective d'un « vrai » — un film de fiction — par les enfants d'un cours moyen. Elle décrit dans son livre les étapes de ce travail, elle en montre l'intérêt sur le plan pédagogique. La découverte d'un nouveau « langage », l'acquisition des modes d'expression audiovisuelle donnent à l'enfant « de nouveaux instruments

capables d'exercer la pensée, capables d'agir sur la réalité et notamment sur la maîtrise des données spatiales et temporelles ».

L'expérience relatée est passionnante. Le récit et l'analyse qu'en donne Josette Sultan ne le sont pas moins : l'un et l'autre sont remarquables de précision. On imagine aisément, à leur lecture, quelle place pourrait être celle de l'audiovisuel dans notre enseignement si son rôle n'y était pas étroitement limité — et cela dans le meilleur des cas... — à celui d'une technique d'appoint.

**Notes de lecture établies par
Jacques Chevallier, Pierre Ferran
et François Mariet**

ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, qui font apparaître une progression sensible de l'horaire d'EPS effectivement pratiqué dans les classes primaires (il était de plus de quatre heures dans 20 % des classes et de plus de deux heures dans 60 % des classes en 1979-1980), contre respectivement 60 et 30 % en 1972-1973); les résultats encore partiels de l'opération « Évaluation de l'enseignement à l'école primaire » engagée en 1978 en collaboration entre la direction des Écoles et le service des Études informatiques et statistiques du ministère. Cette opération a porté en 1979 sur le cycle préparatoire et en 1981 sur le cycle élémentaire; elle portera sur le cycle moyen en 1983.

Les premiers résultats concernant le cours préparatoire ont été publiés dans le n° 80.3 de la revue **Études et documents**; ceux relatifs au cours élémentaire sont en cours de dépouillement. Les résultats actuellement disponibles témoignent de la part des maîtres du cours préparatoire d'un appréciable effort d'adaptation et de recherche d'efficacité pédagogique dans le cadre de l'organisation correspondant au tiers temps. C'est ainsi, par exemple, qu'environ 75 % des maîtres consultés estiment que la répartition de l'horaire hebdomadaire définie par les textes officiels est satisfaisante, même si près de 50 % — pour les activités d'éveil — et de 70 % — pour l'éducation physique — reconnaissent qu'ils ne parviennent pas encore à la respecter intégralement.

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

tiers temps pédagogique

Quels sont les objectifs poursuivis par l'application du tiers temps pédagogique et les résultats constatés à l'heure actuelle ?

On appelle « tiers temps pédagogique » la répartition hebdomadaire des activités scolaires de l'école élémentaire en trois grands ensembles : **disciplines instrumentales** (français, calcul), **activités d'éveil** (comprenant, selon une conception pédagogique rénovée, l'ensemble des activités relevant de l'histoire, de la géographie, des sciences expérimentales, de l'éducation musicale, des arts plastiques, des activités manuelles ainsi que l'éducation morale et civique), **éducation physique et sportive.**

Cette organisation de l'enseignement élémentaire a été instituée par l'arrêté du 7 août 1969 et confirmée par les arrêtés des 18 mars 1977 pour le cycle préparatoire, 7 juillet 1978 pour le cycle élémentaire, et 18 juillet 1980 pour le cycle moyen, les horaires, après quelques ajustements,

sont actuellement les suivants : disciplines instrumentales : 15 heures (français : 9 heures, mathématiques : 6 heures), activités d'éveil : 7 heures, éducation physique et sportive : 5 heures. L'objectif poursuivi est « d'assurer un meilleur équilibre de la formation ainsi qu'un épanouissement des aptitudes et des diverses formes d'intelligence de l'enfant ».

D'après une réponse ministérielle récente (29 septembre 1981), le ministère ne dispose pas actuellement des éléments qui permettraient d'établir un bilan précis et chiffré en ce domaine. Toutefois plusieurs sources d'information dont les données sont convergentes conduisent à enregistrer une évolution positive sensible, qui se poursuit et devrait d'ailleurs encore se poursuivre, voire s'accroître, pour atteindre les objectifs visés. Ces sources d'information sont notamment : les rapports de l'Inspection générale, qui font état à la fois de la relative lenteur de l'évolution constatée mais aussi du caractère positif et encourageant de cette dernière; les enquêtes annuelles de l'ex-

langues régionales

La réforme des classes de seconde en matière d'enseignement des langues régionales va entraîner une concurrence de ces langues avec les langues étrangères. N'y a-t-il pas là une situation qui risque d'être préjudiciable à l'étude des langues régionales ?

Le ministre de l'Éducation nationale a été saisi de ce problème par diverses associations et un certain nombre de parlementaires. Il est vrai que la réforme des classes de seconde permet de choisir une langue régionale reconnue par la législation en vi-

gueur à titre d'option de seconde ou de troisième langue vivante. Les familles qui le souhaiteront auront désormais la possibilité de faire étudier une langue régionale de la classe de quatrième à la terminale dans les conditions requises pour la mise en place des enseignements optionnels. Cette disposition répond au vœu exprimé à maintes reprises par les diverses associations préoccupées de l'avenir de nos langues régionales. Les recteurs ont reçu des instructions pour veiller à ce que les enseignements de langues régionales soient placés dans des conditions d'horaire et d'emploi du temps comparables à celles des options de langues vivantes étrangères. D'autre part un enseignement facultatif des langues régionales sera maintenu pour répondre à la demande des familles, à côté de l'enseignement optionnel.

logement de l'instituteur

Maire d'une petite commune, je voudrais savoir si l'indemnité de logement doit être versée à l'instituteur qui s'est rendu propriétaire d'un logement dans la commune, la maison d'école et la municipalité ne disposant pas de logement convenable pour l'instituteur ?

Si l'instituteur se rend propriétaire de son logement, ce fait ne saurait à lui seul dispenser la commune d'affectation de l'obligation qui lui est légalement faite de fournir un logement ou à défaut, l'indemnité représentative. Dans l'état actuel de la réglementation et suivant une jurisprudence constante du Conseil d'État, les communes ne peuvent suspendre le versement de l'indemnité représentative à un instituteur affecté dans la commune que si celui-ci refuse, pour des raisons personnelles, le logement convenable mis à sa disposition. L'instituteur n'a pas le droit d'option. Un instituteur qui quitte de sa propre initiative le logement convenable qui lui avait été attribué par la commune perd de ce fait tout droit à l'indemnité représentative (Conseil d'État - 29 janvier 1978).

René Guy

au J. O.

enseignement de l'histoire et de la géographie

L'attention du ministre de l'Éducation nationale est appelée sur la nécessité de revoir le rôle de l'histoire et de la géographie dans notre enseignement primaire et secondaire.

Réponse - Le ministre de l'Éducation nationale attache un prix tout particulier à ce que l'enseignement de l'histoire et de la géographie ait, dans les programmes scolaires, la place qui correspond à l'intérêt que ces disciplines revêtent pour la formation intellectuelle des jeunes et leur préparation à leur vie individuelle et de citoyen. Mais l'importance d'une matière ne peut être uniquement liée au coefficient qui lui est accordé aux examens. Ainsi, dans les collèges, la suppression des coefficients pour l'attribution du brevet des collèges encourage les élèves à ne négliger aucune des disciplines enseignées et atténue une hiérarchie qui, dans la phase de la scolarité obligatoire, est souvent source de déséquilibre et d'inégalités dans la réussite scolaire. En revanche, le temps consacré à chaque matière dans l'horaire hebdomadaire est un des éléments qui en détermine l'importance pour l'acquisition de connaissances spécifiques et pour la formation des jeunes. L'horaire global hebdomadaire, dans les collèges et les lycées, ne permet pas toujours, sous peine de surcharges préjudiciables aux élèves, d'attribuer à chaque discipline prise séparément le nombre d'heures théoriquement souhaitable. Mais il sera veillé à ce que l'histoire et la géographie conservent ou retrouvent une place essentielle. Dans l'enseignement primaire, l'individualisation de l'horaire et du programme d'histoire et de géographie dans l'ensemble des activités d'éveil est une décision qui marque l'importance spécifique attachée à ces disciplines. Les récentes mesures relatives au recrutement des professeurs certifiés et agrégés d'histoire et de géographie soulignent

aussi le souci accordé à la place et à la qualité de cet enseignement dans les programmes secondaires : 270 certifiés ont été recrutés pour 133 prévus initialement et le nombre des agrégés reçus est passé de 93 à 109. Il convient d'ajouter que l'horaire des nouvelles classes de seconde, mises en place à la rentrée 1981 comporte, pour tous les élèves de cette classe, un horaire de quatre heures d'histoire et de géographie, ce qui constitue une promotion très importante de cet enseignement dans les programmes préparatoires aux baccalauréats de techniciens. L'honorable parlementaire peut ainsi être assuré que l'enseignement de ces deux matières ne subira aucune réduction et que l'effort de revalorisation tout récemment entrepris sera poursuivi.

(J.O. Débats Assemblée nationale du 23 novembre 1981.)

sensibilisation aux problèmes de l'environnement

Il est demandé au ministre de l'Éducation nationale de préciser les moyens mis en œuvre pour sensibiliser les jeunes élèves à l'environnement et la politique qu'il entend promouvoir en ce domaine.

Réponse - La sensibilisation des élèves aux problèmes de l'environnement est une préoccupation constante de l'enseignement maternel et élémentaire comme en attestent les textes relatifs aux instructions et programmes. Dès 1972, une circulaire (n° 72-249 du 26 juin 1972) a incité les instituteurs de l'enseignement préélémentaire à mesurer toute l'importance que prenaient les questions relatives à l'environnement, devenues l'un des problèmes majeurs de la société contemporaine et combien il importait de préparer les enfants à l'aborder et le résoudre. Les nouveaux programmes de l'école élémentaire, dont la parution s'est éche-

l'année de 1977 pour le cycle préparatoire à 1980 pour le cycle moyen, prennent largement en compte la sensibilisation aux problèmes liés à l'environnement, la connaissance et la protection des équilibres naturels. Cet enseignement est dispensé non comme une matière spécifique dont les limites auraient pu paraître arbitraires et factices mais comme une formation imprégnant l'ensemble des activités d'éveil et qui rend ainsi compte de la diversité et de la complexité des problèmes posés. Avec le support de l'histoire et de la géographie (étude des modes de vie, mentalités, traditions locales, etc.) et des activités à dominante scientifique (observation de milieux, soin aux plantes et aux animaux, etc.), le but poursuivi est d'amener les élèves à adopter, en en comprenant la nécessité, une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement. Concrètement la réflexion peut porter, à partir d'exemples, sur des thèmes, tels que l'aménagement de l'environnement humain proche ou l'action prédominante de l'homme dans le maintien des équilibres fondamentaux des milieux.

D'autre part, des instruments spécifiques sur l'éducation des élèves en matière d'environnement ont renforcé ce dispositif en apportant aux enseignants une démarche éducative globale dans ce domaine (circulaire n° 77-300 du 29 août 1977). Il est important de noter que l'accent a été mis sur le caractère régional de cette action : utilisation de documentation élaborée par les centres régionaux ou départementaux de documentation pédagogique, sorties-découvertes des parcs naturels régionaux. Depuis quelques années, les thèmes retenus pour certains concours tiennent compte de cette question : « les jeunes et leur cadre de vie » sous l'égide de la Fédération mondiale des villes jumelées, « la maison de mon village », réalisation d'une timbre-poste sur le thème de l'eau », etc. Enfin l'initiation à l'environnement a fait l'objet de nombreux stages de formation initiale et continuée des enseignants.

Les classes de nature, pour leur part, figurent au nombre des actions directes particulièrement efficaces pour sensibiliser les élèves de l'enseignement élémentaire aux problèmes de

l'environnement. Ces classes, dont le nombre est en constante augmentation, accordent en effet une place privilégiée à l'étude du milieu et contribuent à une large ouverture sur la vie locale. Dans ce domaine, l'action du ministère de l'Éducation nationale se manifeste par l'attribution de subventions aux collectivités et associations à l'initiative desquelles sont organisées les classes de nature et surtout par la création officielle, chaque année, de plusieurs centres permanents de classes de nature actuellement au nombre de soixante-treize répartis dans quarante-trois départements. Ces créations sont accompagnées de l'attribution d'une subvention de premier équipement et d'un poste financier d'instituteur destiné à l'animation et à la coordination des

activités qui permettent d'améliorer de façon substantielle le fonctionnement du centre. Au total, l'important effort entrepris dans le domaine de l'environnement par le ministère de l'Éducation nationale depuis quelques années et qui répond aux préoccupations de l'honorable parlementaire ne justifie pas la création d'un poste d'enseignant détaché spécialisé dans ces questions. La politique poursuivie par le ministère de l'Éducation nationale dans les années à venir visera davantage à renforcer les moyens de fonctionnement des structures existantes qu'à en superposer de nouvelles et à étendre le système de mises à disposition.

(J.O. Débats Assemblée nationale du 7 décembre 1981.) □

au B. O.

— on prépare —

■ **LES OPÉRATIONS** de mutation des personnels de l'**administration scolaire et universitaire** et des **intendants universitaires** (note de service du 14 décembre 1981 - B.O. n° 1).

— on modifie —

■ **LES PROGRAMMES** des classes de première et de terminale préparant au **baccalauréat de technicien techniques quantitatives de gestion** en ce qui concerne les techniques quantitatives de gestion et le bureau comptable (arrêté du 5 octobre 1981 - B.O. n° 1).

■ **LES DISPOSITIONS** concernant les **candidats au baccalauréat de l'enseignement du second degré — série C —** déjà titulaires d'une autre série (note de service du 21 décembre 1981 - B.O. n° 1).

— on organise —

■ **L'ADMINISTRATION centrale du ministère de l'Éducation nationale** : mise en place du service de l'Éducation physique et sportive comprenant la division du personnel et des affaires financières et la

sous-direction de l'éducation physique et sportive (arrêté du 15 décembre 1981 - B.O. n° 1).

■ **LES ÉPREUVES** théoriques et pratiques de l'examen du **C.A. à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés** pour la session de 1982 (arrêtés du 28 octobre 1981 - B.O. n° 1).

— on fixe —

■ **LA RÉMUNÉRATION des assistants étrangers de langues vivantes** en service dans les établissements scolaires relevant du ministère de l'Éducation nationale : montant mensuel brut : 3 408 F (arrêté du 11 décembre 1981 - B.O. n° 1).

■ **LA DATE** des élections aux commissions administratives paritaires relevant de la direction des **Personnels enseignants de lycées** : **5 mars 1982** (arrêté et note de service du 4 janvier 1982 - B.O. n° 1).

■ **LES MODALITÉS** des vœux d'affectation des candidats au concours de recrutement des **professeurs d'éducation physique et sportive** (circulaire du 18 décembre 1981 - B.O. n° 1).

■ **LA PROCÉDURE** de notation et d'avancement des **enseignants d'éducation physique et sportive** (circulaire du 17 décembre 1981 - B.O. n° 1).

agenda

rencontre

■ **Les lois scolaires de 1881-1882 : étude de sociologie et d'histoire et réflexion critique.** Sur ce thème se tiendra à L'Arbresle (Rhône) **les 6 et 7 mars**, une table ronde, avec la participation de Guy Avanzini et Guy Vincent (Lyon II), Pierre Bolle (Grenoble), Olivier Reboul et Louis Legrand (université Louis-Pasteur de Strasbourg). Pour tous renseignements : Centre Thomas-More, B.P. 105, 69210 L'Arbresle. Tél. : [74] 01-01-03.

stages

■ **Des stages de formation et de spécialisation d'animateurs de centres de vacances** sont organisés pendant les vacances scolaires de février par le Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ). Pour la zone de Paris, un stage de base aura lieu en région parisienne. Des stages de spécialisation auront lieu à cette même période : ski de fond dans le Dauphiné ou dans les Vosges ; poterie et tissage en Dordogne ; expression et peinture ou expression et théâtre en région parisienne. Pour tous renseignements et inscriptions (possibilité de bourses) : STAJ, 27, rue du Château d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 208-56-63.

■ **Deux stages d'initiation à la vidéo** sont organisés par la MJC de Chilly-Mazarin, **du 9 au 11 février** de 9 à 17 heures et le week-end **du 26 au 28 février** (vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 ; samedi de 9 à 18 heures ; dimanche de 9 à 18 heures). Frais de participation (comprenant les déjeuners) : adolescents de 15 à 18 ans, 250 F ; adultes, 350 F. Pour tous renseignements et inscriptions : MJC, 18, rue de Savigny, 91380 Chilly-Mazarin. Tél. : 909-01-87.

■ **Trois sessions de formation pour des animateurs d'activités de découverte de la nature et de l'environnement** sont organisées par la direction régionale du Temps libre/Jeunesse et Sports d'Ile-de-France. Ces sessions, d'une semaine chacune, sont agréées DEFA et destinées en priorité à former ces animateurs, mais elles sont ouvertes également, dans la mesure des places disponibles, à tous ceux qui s'intéressent à la nature et à l'environnement. Elles se dérouleront **du 1^{er} au 6 février, du 24 au 30 avril, du 14 au 20 juin**. Renseignements complémentaires et inscriptions : direction régionale d'Ile-de-France du Temps libre/Jeunesse

et Sports, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. : 584-12-05, p. 532 et 533.

cinéma

■ **Une projection du film « Le profane » de Krzysztof Kieslowski, au profit de Solidarnosc**, à l'initiative du Comité de soutien CNDP/INRP à Solidarnosc, aura lieu 29, rue d'Ulm (salle Jules-Ferry), le mercredi **27 janvier** à 17 heures. **Le profane** est l'un des films les plus significatifs du renouveau du jeune cinéma polonais à la veille des grèves d'août 1980. Il sera projeté sous l'égide des fédérations de ciné-clubs qui en assurent la diffusion en France : Fédération d'associations et ciné-clubs (FAC), Fédération Jean-Vigo, Fédération Loisirs et Culture, Film et Vie, Inter-film, UFOLEIS. Participation aux frais : 20 F. Les recettes de cette séance seront entièrement versées au Comité de coordination Solidarnosc en France. Pour tous renseignements complémentaires : Comité de soutien à Solidarnosc, CNDP/INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 329-21-64 (Jacques Chevallier, poste 414, ou A. Rogeret, poste 406).

■ **La Maison des Arts André-Malraux, à Créteil, poursuit jusqu'à fin janvier** son programme cinématographique consacré à des films datant des années 30, ou évoquant des événements de cette décennie, notamment **Le dictateur** de Chaplin, **Le testament du Dr Mabuse** de Fritz Lang, **Les damnés** de Visconti, **Le roi des Champs-Élysées** de Buster Keaton, etc. Pour renseignements, écrire à la Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil, ou téléphoner au 899-94-50.

loisirs

■ **L'association Tombelaine propose :**

- **découverte du Mont Saint-Michel :** visite de l'abbaye sous la conduite d'un conférencier de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, découverte du village, de la baie, **les samedi 30 et dimanche 31 janvier ;**
- **Valognes, le Val de Saire :** visite, entre autres, de la bibliothèque de Valognes, d'un hôtel particulier, du musée du Cidre et, dans le Val de Saire, l'histoire militaire de la région à partir du Fort de La Hougue. **Samedi 13 et dimanche 14 février.** Participation aux frais (comprenant les repas au restaurant, l'hébergement en hôtel tout confort, les différentes visites), Mont Saint-Michel : 490 F pour une per-

sonne ; 880 F pour deux. Valognes : 420 F pour une personne ; 780 F pour deux. Adhésion annuelle à l'Association : 60 F. Les groupes sont limités à vingt personnes. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : Tombelaine, 4, rue des Résistants, 35300 Fougères. Tél. : [99] 99-69-59.

■ **Une session « Connaissance de la France », avec initiation au ski de fond**, est organisée au col du Bonhomme, sur le versant alsacien des Vosges, par la direction départementale du Temps libre de Colmar. Destinée aux jeunes de 18 à 30 ans, elle se déroulera **du 31 janvier au 10 février**. Frais de participation : 700 F comprenant l'hébergement, les cours et le matériel. Les frais de voyage sont remboursés à 50 %. Pour tous renseignements et inscriptions : direction départementale du Temps libre/Jeunesse et Sports du Haut-Rhin, Bâtiment Tour, Cité administrative, 68026 Colmar Cedex. Tél. : [89] 23-99-20, poste 36-01.

notez aussi

■ **Concours bande dessinée à l'occasion du XIV^e Festival international du livre Nice 82.** Ce concours est ouvert à tout participant de toute nationalité n'ayant jamais publié, sous quelque forme que ce soit, sous son vrai nom ou un nom d'emprunt. Deux prix seront décernés : bande dessinée pour enfant ; bande dessinée pour adulte. Dans chaque catégorie, chaque dessinateur pourra présenter une œuvre, limitée à deux planches numérotées minimum et cinq planches numérotées maximum, dans un format de cadrage dessins minimum de 185 mm de large et 250 mm de hauteur, et maximum de 277,5 mm de large et 375 mm de hauteur, le dessin étant réalisé au trait noir et le texte rédigé en français. Les œuvres devront être adressées **avant le lundi 15 mars** dernier délai à l'adresse suivante : Festival international du livre Nice 82, 5, rue Stanislas, 75006 Paris. Pour toutes précisions : 544-20-18.

■ **L'Association 3 F organise des stages de formation pour les femmes par des femmes.** Activités proposées pour le premier trimestre 1982 : électricité, plomberie, menuiserie, auto-défense, mécanique automobile, code et conduite. Ces stages se déroulent sur une journée, ou en week-end, ou en soirée. Les prix (à partir de 130 F) sont variables selon l'activité choisie. L'adhésion à l'Association (50 F pour une année) est obligatoire pour pouvoir participer aux stages. Pour tous renseignements complémentaires : 3 F, 91, quai de la Gare, 75013 Paris. Tél. : 585-74-58.

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
Fin de 1^{re} Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

DERVY  LIVRES

Collection "L'Œuvre Secrète"

Jean RICHER

Professeur à l'Université de Nice

Aspects ésotériques de l'œuvre littéraire

de Jonathan Swift à André Breton

Swift au pays de kabbale. Le rêve dans l'univers de Hugo. Sur une influence possible du tarot dans "Les Phares" de Baudelaire. Rudyard Kipling et la symbolique de l'astrologie. Une prémonition d'Apollinaire, etc.

Prix de vente public : 75,00 F

(Catalogue sur demande)

6, rue de Savoie - 75006 Paris

ARL

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRECIS

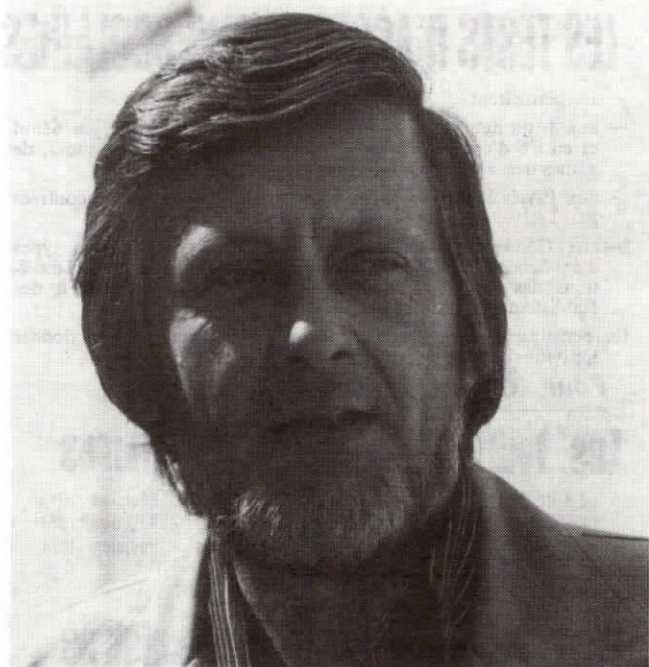
Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement
Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS



Godbout le réducteur

• *Nous sommes désormais familiarisés avec les patronymes québécois, mais pas toujours avec votre Histoire. Or, en empruntant le nom historique de Papineau, on peut supposer que vous aviez une idée derrière les têtes?*

Ce pourrait être simplement une famille Papineau. Mais nous avons une expression fréquemment utilisée au Québec, « il a pas la tête à Papineau », pour dire de quelqu'un que c'est un imbécile. Le Papineau auquel on se réfère est un des chefs révolutionnaires de la révolte de 1837 qui, lorsque celle-ci a mal tourné, a été si vite à se retourner, qu'il a fui aux États-Unis avant que les Anglais aient pu lui mettre le grappin dessus. De là, l'idée qu'en étant moins vite que Papineau on est moins intelligent que lui. C'est devenu un dicton. Avoir la tête à Papineau c'est être très doué, très fort, très vif.

Papineau m'apparaissait comme un bon nom pour cette famille qui

voit naître, aux environs de 1955, un enfant bicéphale et qui se trouve dans la situation qui est celle du peuple canadien-français du moment. Si j'utilise ce terme plutôt que celui de québécois, c'est parce qu'il décrit un temps historique. Jusqu'en 1962, « canadiens-français » décrivait exactement ce que nous étions : des citoyens canadiens de langue française. C'était ambigu, mais c'était ça. Le mot « québécois » est apparu parce qu'on a voulu que cesse l'ambiguïté, et curieusement, depuis quelques années, ont dit de plus en plus Québécois-francophones car il y a des Québécois-anglophones. Nous sommes condamnés, par notre situation politique ou géographique, à toujours vivre avec un trait d'union, et de là est née l'idée de cet enfant bicéphale qui avait deux têtes sur le même corps.

• *Vous nous donnez une critique très humoristique, mais très acerbe de la société américaine. Faut-il y*

voir un amalgame nord-américain, c'est-à-dire, aussi, de la société canadienne?

Il n'y a pas amalgame. Un roman est un roman. C'est l'histoire d'une famille, d'un enfant, de son père, de sa mère, de sa sœur, de leur vie. A partir du moment où j'ai posé ces prémices, il y a une logique du roman qui se développe et qui n'est pas très loin de la logique de la vie sociale. C'est à la fois accidentel et voulu.

Au début du roman, le bicéphale, Charles et François Papineau, se font offrir une opération chirurgicale en vue, soit de couper l'une des deux têtes, soit de faire un amalgame pour que cette bicéphalité disparaisse. La personne qui la leur propose est un Canadien qui, en fait, est un Américain, car il a étudié aux États-Unis et dispose d'une technologie extraordinaire, scalpels au laser, ordinateurs, etc. afin d'organiser et de tout bien assurer. Et c'est à travers cette tech-

Les Français, qui l'avaient découvert surtout avec son « Salut Galarneau », ont pu voir l'écrivain québécois Jacques Godbout au cours de l'émission « Apostrophes », en décembre dernier, où il était venu présenter son nouveau et sixième roman : « Les têtes à Papineau » (Éditions du Seuil, 156 pages). A l'occasion de son passage à Paris, il a bien voulu nous parler de ce livre, drôle, à l'humour incisif et corrosif, qui relate l'étrange aventure d'un enfant bicéphale — et de sa famille — aux prises avec la technologie de pointe américaine. On ne peut manquer d'y découvrir le symbole du Québec pris entre la Fédération canadienne et les États-Unis tentaculaires. Mais, outre ses titres d'écrivain et de poète, Jacques Godbout est aussi un universitaire et l'un des fondateurs du Mouvement laïque québécois dans les années soixante. Son roman lui permet une féroce critique de nos sociétés et, entre autres, de leurs systèmes d'enseignement.

de têtes

nologie que la bicéphalité va disparaître. Le fédéral canadien n'est pas là parce qu'il n'est même pas partie prenante. Papineau, lorsque sa révolution a capoté, ne s'est sauvé nulle part ailleurs qu'aux États-Unis. Il est devenu Américain. Quand il est revenu au Parlement du Québec après une amnistie, il a parlé en anglais — il s'était assimilé aux Américains — en disant : Il n'y a plus d'espoir pour les francophones, sauf si l'on devient américain.

Ce médecin, dans mon roman, représente justement cette technologie américaine envahissante qui va faire en sorte que le langage nord-américain, de langue anglaise va dominer partout. Autrement dit, si toute mon encyclopédie électronique est de langue anglaise, je vais donc me mettre à penser en anglais, à me structurer en anglais. Nous avons commencé : à l'université plus de la moitié des livres sont imprimés aux États-Unis. Et je ne suis pas sûr que l'opération

fédérale sur la Constitution canadienne ne soit pas, de façon déguisée, une action américaine.

• *N'est-ce pas un chant désespéré pour le pionnier de la reconnaissance de l'identité culturelle québécoise que vous avez été ?*

C'est désespérant, pas désespéré, car ce n'est pas dans ma génération que cela va se jouer, non plus que dans celle de mes enfants, peut-être dans celle de mes petits-enfants. Comment allons-nous disparaître si nous disparaissions ? Ce ne sera pas par les adultes. En Louisiane, au Manitoba, ce n'est pas par les vieux que l'on s'est assimilé. C'est tout à coup une génération qui a compris, dans la cour de l'école et dans la rue, qu'il fallait qu'elle parle anglais pour survivre. Un jour peut-être, au Québec, y aura-t-il une génération qui devra, pour des raisons économiques ou autres, penser en anglais, et l'assimilation se fera par les enfants.

• *Le rapatriement de la Constitution et son nouveau contenu qu'a fait adopter Pierre Elliott Trudeau semble poser à nouveau le problème de la langue. Certains disent même qu'il va vous falloir repartir à zéro. Est-ce que ce temps de reconnaissance culturelle et de français langue officielle n'aura été qu'un passage ?*

Non. Il y a des gens qui vont s'obstiner à rester à la fois ce qu'ils sont et à se transformer, mais ce sera de plus en plus difficile. Non pas parce qu'on ne parle pas français, je trouve même que l'on parle de plus en plus et de mieux en mieux français, mais bien parce que la structure de pensée qui était « vieux pays-vieux français » est en train de devenir américaine. Nous sommes en train de devenir, sous nos propres yeux et sans même que l'on s'en rende compte vraiment, des Américains de langue française. Nous serons de meilleure qualité, mais plus menacés. Ce n'est pas

parce que l'on est menacé que l'on disparaît, l'exemple polonais est là pour nous le prouver. Ce n'est qu'une condition de vie.

Ce que je crois, et pour ne pas faire de discours politique, c'est qu'il nous faut accepter l'état de menace et le transformer en valeur politique, comme un stress qui permet de franchir les caps difficiles. Il nous faut garder les yeux ouverts, rester éveillé, car ce peut être fantastique. Être comme les têtes à Papineau, l'une prenant la relève de l'autre pour ne jamais dormir.

• *Dans cette critique de la société, vous n'épargnez pas le système éducatif et vous en parlez en homme qui connaît son affaire.*

J'ai subi le système d'enseignement et j'ai voulu le changer. Quand mes personnages entrent à l'école, j'en profite pour évoquer une transformation que l'on a faite au début de la révolution tranquille. On croyait mettre sur pied le meilleur système d'enseignement au monde, mais dans le fond il n'était que le produit de technocrates qui, un jour, allaient en Europe, un autre aux États-Unis, et revenaient avec de nouvelles visions sur la manière dont il fallait enseigner alors que l'on sait aujourd'hui que l'école a pour premier objectif de socialiser l'enfant et, bien après, de lui donner des informations, puisque les informations, il les obtient partout ailleurs.

Oui, je me suis amusé aux dépens de l'école, de l'université, mais aussi du peuple québécois, notamment en ce qui concerne les maladies héréditaires. Au Québec, elles sont très nombreuses et facilement repérables. On m'a signalé une histoire invraisemblable. Au lac Saint-Jean, on soignait une famille pour l'une de ces maladies et on s'est inquiété d'où elle venait. On a remonté à travers la famille jusqu'à trois cents ans pour repérer le village français d'où cette famille était partie. On l'a trouvé et on a découvert la même maladie, mais qui n'était pas soignée puisque, chez vous, personne n'avait su la diagnostiquer. Ce genre de situation est fréquent, parce qu'on sait d'où viennent les gens, qui s'est marié

avec qui et qui, c'est aussi le portrait d'une société xénophobe qui a refusé d'assimiler les autres, pour des raisons religieuses ou de langue, et de renouveler son sang.

• *Je voudrais revenir à l'éducation. Vous avez été le fondateur du Mouvement laïque, peut-on dire aujourd'hui que ce problème est réglé au Québec ?*

Absolument pas, nous n'avons pas bougé depuis vingt ans. Nous avons déconfectionné. J'ai cru qu'avec les membres du Mouvement laïque, nous avions été un outil important, mais si l'on veut être très franc, nous n'avons ni déconfectionné, ni laïcisé. Ce n'est pas que nous n'avons rien réussi, mais la déconfectionnement s'est faite sans nous. Elle s'est faite par l'arrivée des biens de consommation, par le remplacement de la religion par la publicité, par le remplacement des idées par les savonnettes, par une américanisation de notre société. Nous avons donné des allures grandioses à un phénomène matériel. Ce qui est grave, c'est que nous n'avons pas réussi à donner à notre société un idéal laïque civique. Nous avons une société de catholiques-canadiens-Français qui est devenue une société québécoise dont on aurait

Nous n'avons pas encore eu d'anthologie de **La poésie québécoise des origines à nos jours** ; celles qui existaient étaient partielles ou incomplètes. Sous ce titre, c'est un imposant ouvrage de 720 pages que viennent de nous donner Laurent Mailhot et Pierre Nepveu (Presses de l'Université du Québec et Éditions de l'Hexagone) qui exhument un certain nombre de poètes inconnus, surtout de nous, habitants des vieux pays. Les grands noms de la poésie québécoise sont là avec leurs œuvres significatives : Émile Nelligan, Saint-Denys Garneau, Anne Hébert, Claude Gauvreau, Paul-Marie Lapointe, Fernand Ouellette, Gaston Miron et tant d'autres. Une exploration outre-Atlantique qui ne peut nous laisser insensibles.

pu faire une société de citoyens et citoyennes ; on ne sait pas ce qui s'est passé, mais nous avons maintenant une société de consommateurs.

• *Ne pensez-vous pas que c'était inéluctable puisque vous êtes des Nord-Américains ?*

Peut-être aurions-nous pu réussir, mais il y a eu maldonne de notre part. Notre Mouvement laïque ne pouvait réussir seul, il aurait fallu que l'on s'appuie sur la France. C'est ce que nous avons tenté. Parce que nous étions le Mouvement laïque, nos relations ont été établies avec les laïcs français. Ceux-ci étaient plutôt devenus une institution, si j'ose dire, de vieux messieurs qui vivaient, dans la perspective du Père Combe, des espèces de batailles d'autrefois et qui ne se rendaient pas compte de la dimension qu'avaient nos chicanes de famille. Nous aurions dû nous appuyer, en dehors de toute idéologie, sur les éléments progressistes des enseignants français qui se préoccupaient d'éducation et de pédagogie. Il y a un modèle d'éducation français qui existe ; chez nous on le cherche encore, hésitant entre le laisser-aller à l'américaine et la trop grande rigueur française.

• *Les intellectuels, les écrivains comme vous, ont été le fer de lance de cette prise de conscience de l'identité québécoise. Aujourd'hui, le rapatriement de la Constitution semble bien être le prétexte à une mise au pas, tout au moins une mise en veilleuse, du Québec. Quel peut être votre recours ?*

Nous en sommes à nous rendre compte que si nous avons réfléchi suffisamment, nous n'avons pas pensé beaucoup. Pris dans l'action culturelle et politique comme nous l'avons été depuis vingt ans, nous en sommes venus un peu à raconter la même histoire, à radoter. Non pas que ce ne soit pas toujours la même histoire, mais il faut la penser différemment. Nous devrions envisager les choses dans la perspective des années quatre-vingts qui ne sont pas les années

soixante, lesquelles étaient les années des indépendances et de la décolonisation, discours attendus et entendus. Les gens ont évolué, mais les dimensions politiques du problème du Québec n'ont pas beaucoup bougé. Il ne faut pas continuer à dire et à penser les choses de la même manière. Notre tâche est de tenter de définir ce qui est souhaitable afin de le proposer à la population pour que les choix se fassent. Ce sont des processus beaucoup plus lents que la plupart d'entre nous sommes prêts à l'admettre. On ne réussit pas en deux ans ce qui doit l'être en vingt, ni en vingt ce qui doit l'être en un siècle. Il faut que les choses se passent dans

la tête des gens. La génération qui a moins de trente ans est intellectuellement, psychologiquement « décolonisée ». Ils peuvent se voir comme francophones en Amérique du Nord sans nécessairement se mépriser.

Le restant de l'aventure, vers qui et vers quoi nous allons dans les vingt prochaines années, mérite d'être pensé. A ma connaissance, personne encore chez nous n'a émis les premiers fondements de cette réflexion. C'est vraiment notre tâche urgente dans les mois qui viennent. Voilà vingt ans que l'on se regarde, que l'on s'occupe de nous, vingt ans que l'on reproche aux Français de ne pas nous regarder

assez et que, dès qu'ils viennent, on leur donne toutes les raisons du monde pour ne s'occuper que de nous, vingt ans que, même quand ils nous aiment, on leur dit : Vous ne nous aimez pas assez ! Dans le fond, vingt ans que l'on se croit au centre du monde. Peut-être qu'on l'était. On sait qu'on existe, l'identité est là, il est peut-être temps que l'on se place dans l'univers par rapport aux autres nations, aux autres langues, qu'on se préoccupe de l'Occident et que l'on cesse de demander aux gens de ne penser qu'à nous.

Propos recueillis par
Maurice Guillot

à la rencontre de Simenon

DEUX CENT DOUZE romans publiés sous son nom et trois cents sous dix-sept pseudonymes, cinquante-deux adaptations au cinéma, des traductions en cinquante-cinq langues, un tirage total évalué par l'Unesco, en 1973, à cinq cent millions de volumes... ces seuls chiffres témoignent, au moins, de l'importance quantitative de l'œuvre de Simenon. Faut-il penser aussi, avec André Gide, qu'il fut le plus grand romancier du temps ? C'est peut-être aller un peu loin, mais il n'en faut pas moins reconnaître, outre sa prodigieuse fécondité, son indiscutable puissance pour créer et faire vivre des personnages, pour évoquer des lieux, et, à travers des intrigues relativement simples et très proches de la vie quotidienne, pour passionner de bout en bout son lecteur. Il est probable que certaines de ces œuvres (*Les Pitard*, *Le train*, *Les anneaux de Bicêtre*...) sont de vrais chefs-d'œuvre. Il n'est, de même, pas moins étonnant qu'il ait pu écrire quatre-



Georges Simenon, par Jean Cocteau

vingts « Maigret » sans donner l'impression de se répéter.

Il était, on le sait, un bourreau de travail. Après une préparation parfois assez longue et quelques notes prises au dos d'une enveloppe jaune, il se mettait à la machine à écrire. A la cadence d'un chapitre par jour, le roman était bouclé en une semaine, rarement plus. Et aussi, quelle carrière ! Après des débuts à seize ans comme journaliste, à *La Gazette de Liège* puis à la *Revue sincère* de Bruxelles (des informations, des billets, des contes), il écrit plus d'un millier de contes pour des revues galantes ou des journaux plus sérieux, des romans légers (*Voluptueuses étreintes*, *Perversités frivoles*, *Orgies bourgeoises*, *Liquettes au vent*...) ou d'aventures (*Les pirates du Texas*, *Le gorille roi*, *Les maudits du Pacifique*, *Le secret des lamas*...), le voici qui décide d'être un vrai romancier, qui signera, enfin, de son nom, et ce sera *Pieter le Letton*, en 1929. La série des

Maigret commence et la petite ville de Hollande où est « né » le fameux commissaire, Delfzijl, immortalisera cet événement en lui élevant une statue, en 1966.

Mais c'est en même temps la vie trépidante du Paris des années folles où on le voit à côté de Vlamminck, de Foujita, de Jean Renoir, de Joséphine Baker... les voyages et les grands reportages, sur les canaux de France et tout autour du monde... Puis c'est l'adieu à Maigret et le début des romans « tout courts », en 1932, le retour à son premier héros, en 1938... et, brusquement, en 1972, la renonciation à la fiction : **Victor** ne sera jamais rien de plus que quelques notes au dos d'une enveloppe jaune. Il ne reste plus à Simenon qu'à dicter, au magnétophone, ses mémoires et ses pensées intimes. Pour faire le bilan de sa vie ? Plutôt pour dire enfin sa vérité, que tant d'œuvres (et de thèses universitaires) à lui consacrées, n'avaient, dit-il, jamais vraiment montrée.

Le Centre d'action culturelle de la Communauté française de Belgique (46, rue Quincampoix, 75004 Paris) consacre actuellement — jusqu'au 22 février — une très remarquable exposition à l'un de ses plus glorieux représentants. Riche de toutes les archives personnelles que Simenon a léguées à l'université de sa ville natale, Liège, elle nous le montre tout au long de sa longue et riche carrière à l'aide de documents étonnants : photos — de lui ou prises par lui —, anciens articles, premiers romans, portraits de ses interprètes au cinéma — dont quelques inattendus Maigret, le Soviétique Boris Tenine ou le Japonais Kinya Aikowa —, témoignages et lettres de ses amis — Gide, Cocteau, Henry Miller, Charles Chaplin, Fellini, Colette (qui dès les années 30 avait pressenti son talent et lui avait donné des conseils) —, manuscrits et travaux préparatoires aux romans, œuvres traduites... Elle est aussi illustrée d'un montage audiovisuel fort bien fait et couplé

avec une présentation de quelques films tirés de son œuvre (1).

Même pour qui croyait connaître un peu Simenon, la promenade ainsi proposée à ses côtés est une source continue de découvertes et d'étonnements. L'homme est aussi impressionnant, aussi passionnant que son œuvre. N'hésitez pas à courir pour le rencontrer...

Pierre-Bernard Marquet

(1) Du 23 janvier au 20 février, on pourra voir successivement : **Maigret tend un piège** (Jean Delannoy, 1958), **Maigret et l'affaire Saint-Fiacre** (Jean Delannoy, 1959), **La neige était sale** (Luis Saslavsky, 1952), **L'enterrement de M. Bonnet** (Guy Lefranc, 1980), **L'ainé des Ferchaux** (Jean-Pierre Melville, 1963), **Dernier refuge** (Marc Maurette, 1947), **Les anneaux de Bécêtre** (Louis Grospretre, 1976), **Le bateau d'Émile** (Denys de la Patellière, 1962) et **La nuit du carrefour** (Jean Renoir, 1932). Certains de ces films sont rarissimes, et l'occasion de les voir (ou de les revoir) exceptionnelle. Pour renseignements sur les dates de projection, écrire à l'adresse ci-dessus ou téléphoner au 271-26-16 de 11 à 18 heures.

à voir

Le Palais de Justice, par le Théâtre national de Strasbourg
Odéon - jusqu'au 7 février

Dans le texte de présentation qu'il écrivait pour le bulletin **TNS-Actualité**, Dominique Muller rattachait le projet qui a abouti au spectacle **Le Palais de Justice** à la démarche ouverte par **Vichy-Fictions** (1). Et il est vrai qu'il s'agissait, cette fois encore, pour une « équipe de théâtre » (et ce terme n'est pas, au TNS, un vain mot) de se confronter non à un texte, mais à un « sujet ». Mais le regard porté sur la période 40-44, pour lucide qu'il se voulût, ne pouvait pas ne pas être doublement conditionné et par le fait de ne l'avoir pas vécue et par les images contradictoires qu'en charriait la mémoire collective. Cette fois, lorsque l'équipe se rend au tribunal de la ville où s'exerce son travail théâtral et assiste à quelques audiences de correctionnelle, aucun recul temporel : c'est ici et aujourd'hui que se joue cette réalité dont le spectacle se voudra le remake.

Du double temps d'observation et de réflexion est issu un produit assez étonnant qu'on pourrait qualifier de « théâtre du quotidien ». Non pas tant parce qu'il montre, avec le plus exact et banal réalisme, le déroulement d'une audience, de 8 heures à midi ; mais parce que la succession des affaires jugées est faite de cas réels — rarement clairs, car la plupart des prévenus ne savent ou ne peuvent fournir une explication plausible de leur comportement — au-delà desquels nous entrevoyons, de façon plus angoissante que si on nous les faisait voir, les conditions de vie

d'où a pu sourdre l'acte délictueux. Et le mécanisme judiciaire prend alors des airs de rituel, faute pour le juge de pouvoir extraire, avant de juger, la vérité de ces êtres, qu'ils apparaissent falots ou retors.

Cela dit, le plus remarquable est qu'avec cette matière et son principe d'objectivité, le TNS ait pu faire une soirée de théâtre. Sans doute, dans le modèle fourni par la réalité, y a-t-il une règle tacite de jeu, et ce jeu comporte déjà un public, à qui est donné à voir le fonctionnement du tribunal. Et, en dehors de toute dramatisation artificielle, les comédiens réussissent à tenir le spectateur en haleine, presque tous s'investissant tour à tour sous les traits d'un avocat et d'un prévenu. L'honnêteté exigerait qu'ils soient tous cités avec éloge. Je soulignerai cependant deux rôles : celui d'Évelyne Didi, parce qu'elle met en pleine lumière le malaise perceptible du juge, alors qu'on l'entend s'appuyer sur un code moral autant que sur le droit ; celui d'Alain Rimoux, parce qu'il laisse percevoir le scepticisme profond que le procureur peut concilier (sans affres de conscience — on n'est pas aux Assises) avec le comportement rigoureusement professionnel de qui est chargé de défendre un certain ordre social.

Raymond Laubreaux

(1) Voir **l'éducation** du 7 mars 1980.

qu'est-ce qu'un

Comment peut-on être Français ? De sondages en enquêtes, de voyage dans la France profonde à l'anatomie d'un hypothétique « mal français », on n'en finit pas de tenter de définir les Français.

On a chanté le « charme français »
et le « doux pays de mon enfance »

et beaucoup de sociologues, d'économistes,
d'ethnologues, qui sont partis « à la recherche
de la France » n'en sont pas encore revenus.

Le Français moyen n'existe pas, et l'on a bien du mal
pour décrire un pays, à rendre compte à la fois
des taux d'investissements et de l'accent du Béarn,
des grandes écoles et de la cour de récré,
de la messe du dimanche et du Club Méditerranée.

Pourtant, la Documentation française publie
Français, qui êtes-vous ? Des essais et des chiffres

(sous la direction de Jean-Daniel Reynaud
et Yves Grafmeyer - 496 p.), et l'INSEE

des **Données sociales** (édition 1981, 388 p., index),

deux ouvrages qui peuvent contribuer
à cette tâche impossible et aideront à mieux comprendre
ce que sont la France et les Français.

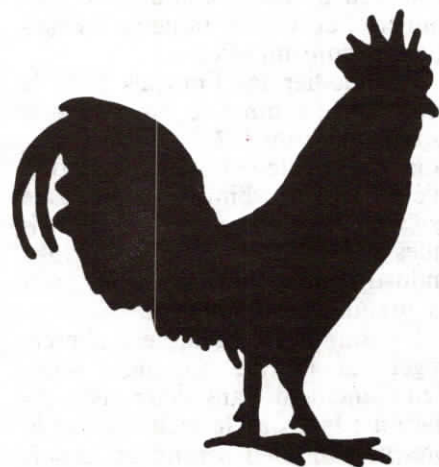
Ceux qui enseignent la société française
trouveront dans ces textes un outillage
intéressant, qu'ils soient professeurs
de français langue étrangère, de géographie
ou de sciences économiques et sociales.

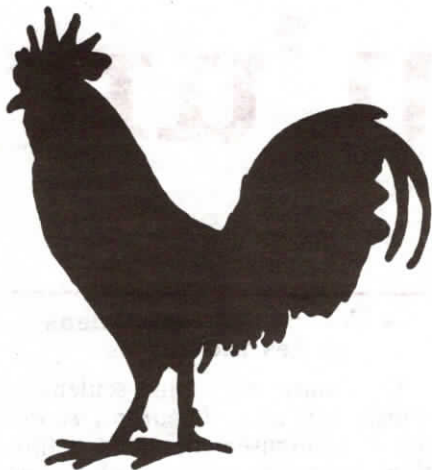
la France des techniciens et des industries

La France n'est plus seulement
« mère des arts, des armes et des
lois ». Heureusement, et la défini-
tion du poète, qui ne valait déjà
guère pour une France consacrée
au travail des champs, est au-
jourd'hui absurde. Et c'est bien le
premier mérite de ces travaux que
de rompre avec la France enchan-
tée de la littérature et des peintres
ou de la Tour Eiffel et des musées,
France de spectateurs, rentiers ou
touristes. Le premier chapitre que
Français, qui êtes-vous ? consacre
au monde industriel s'intitule avec
un brin de provocation « Les
talents industriels des Français ».
S'il me paraît difficile de suivre
l'auteur dans la recherche d'« une
composante spécifiquement natio-
nale des talents industriels », il est
par contre indiscutable de déclarer
d'emblée que, depuis 1945, il a
fallu que l'industrie apprivoise les
Français.

Christian Stoffaes rappelle l'his-
toire de l'idylle tardive entre la
France et l'industrie : une révolu-
tion industrielle longue à venir
malgré quelques grands coups
d'éclats (Schneider, de Wendel,
etc.), une République (et il faudrait

Français ?





ajouter une école) soumise aux valeurs du monde rural (petite exploitation agricole, artisanat) où l'État a dû pallier les défaillances des entrepreneurs privés. Qu'en est-il aujourd'hui après des années d'« impératif industriel » ? Christian Stoffaès propose une typologie des talents industriels français qui, par bien des aspects, n'est pas si rassurante. Dans la classe des technologies où la « *compétitivité est à améliorer* », bel euphémisme, se trouvent beaucoup de domaines vitaux. Ainsi les composants électroniques utiles à toute informatisation sont-ils presque entièrement importés ; tout aussi grave est la dépendance dans les secteurs des instruments et des machines : machinisme agricole, machines-outils, machines spécialisées, équipements industriels, mécanique de précision, instrumentation. Pour un TGV — dont on n'a pas été capable de produire la miniature en jouet (1) — pour des bâtiments universitaires construits au Moyen-Orient, combien de haute-couture, de parfumerie, de vins et liqueurs : Français, encore un effort...

Réconcilier les Français avec la technique, comme le propose André Teissier du CROS, n'est toutefois pas seulement une question d'état d'esprit, d'information et de goût même si des raisons sociologiques expliquent la tentation anti-industrielle qui saisit les Français à la première occasion.

Il y aurait, par exemple, à s'interroger sur le rôle que peut jouer l'enseignement dans cette réconciliation : tant que le technique et le pré-professionnel seront des ensei-

gnements de relégation (à moins d'être... poly-techniques) où se concentrent les enseignants les moins bien formés, les moins expérimentés (*Données sociales*, p. 344), cette réconciliation restera un vœu pieu pour les jeunes générations. Le technique est relégation sociale : en 1976-1977, 1,3 % seulement des enfants de cadres supérieurs et de professions libérales fréquentent une classe de quatrième pratique ou pré-professionnelle ; par contre, c'est le lot de 48,6 % des enfants de manœuvres et de 32,7 % des enfants d'O.S. (id. p. 352). Le technique est aussi relégation culturelle. Cherchez dans les maisons de jeunes et de la culture, dans les directions du ministère de la Culture, dans les programmes scolaires de culture générale, rien sur la technique. La danse, le cinéma, la musique, la peinture, le théâtre oui, la technique, non.

La formation continue pourrait également jouer un rôle important dans cette réconciliation en mettant plus souvent en relation l'institution scolaire et universitaire avec cet étranger absolu qu'est pour elle, sauf exceptions, l'entreprise. Renaud Sainsaulieu décrit clairement dans sa contribution à **Français, qui êtes-vous ?** la place nouvelle de la formation continue. D'abord elle est rattrapage : « *Tout se passe comme si l'entreprise devait servir d'université permanente à une société honteuse de la ségrégation culturelle qu'elle a provoquée dans les catégories modestes* » ; ensuite, elle est porteuse de changement dans l'entreprise (mise en cause de certaines formes d'autorité) mais surtout elle redessine l'image de « *l'apprentissage comme valeur permanente et non comme pur rite d'initiation achevé à la fin de la période scolaire* » (id. p. 240).

La formation initiale et continue peut être une indiscutable puissance de changements sociaux mais, pour qu'elle provoque des changements vraiment significatifs, encore faudrait-il que l'université s'arrache à son nombrilisme et les enseignants à leur corporatisme ; l'école est au service du pays, des transformations économiques et sociales qu'il décide, et non des enseignants. Pourquoi la carrière des

enseignants les conduit-elle toujours du lycée technique ou professionnel de banlieue vers le lycée avec « prépa » de la ville, de la maternelle avec 80 % d'enfants de migrants vers celle du centre où il n'y a plus que des enfants de commerçants, de cadres... et d'enseignants ? Pourquoi la plupart des enseignants, qui ne cessent de répéter leur profession de foi progressiste, mettent-ils autant d'acharnement à fuir les établissements où sont scolarisés les plus défavorisés, enfants d'ouvriers et de travailleurs migrants ? Ici n'est pas la seule, mais l'une des clefs du succès dans la lutte contre les inégalités, et ces ouvrages qui décrivent ce qui est risquent de dissimuler ce qui pourrait être. Il faut oser penser autrement et, dans l'enseignement, oser penser une autre conception des carrières, des barèmes de rémunération. Est-il scandaleux d'imaginer que l'on paie mieux ceux qui travaillent plus, dans les conditions les plus défavorables, ceux qui se sont formés ici et là, à l'université ou dans les associations militantes ?

des Français inégaux

Le Français moyen est plus qu'une fiction. C'est une erreur. Mais ce n'est pas une erreur innocente. La moyenne peut être dissimulation utile à certaines conceptions du monde. Prenons un exemple. La proportion moyenne de ménages en situation d'inconfort est de 26,9 % et de 17,1 % pour la situation de surpeuplement : mais elle est respectivement de 2,6 % et de 6,8 % pour les cadres supérieurs et professions libérales, de 47,2 % pour l'inconfort chez les agriculteurs exploitants et de 24,3 % pour le surpeuplement chez les ouvriers (*Données sociales*, p. 249) ; pour ne rien dire des conditions de logement de ceux qui construisent nos logements, les travailleurs portugais ou algériens.

Les statistiques, les chiffres publiés dans ces deux ouvrages ne cessent de montrer les inégalités, les fossés séparant les situations des différentes fractions de classes composant notre société. Qu'il s'agisse du chômage, des loisirs, des vacances, de la santé, de la mort, des

accidents du travail, de la réussite scolaire, toujours revient la rengaine. Les mêmes font les frais de la croissance, du progrès ; ceux qui construisent les autoroutes et les voitures sont rarement responsables des embouteillages de Noël sur le chemin des stations de ski ; ceux qui construisent les murs des universités ont des enfants scolarisés dans les LEP.

Aussi est-il étrange de retrouver sans cesse exprimée au fil des pages de **Français, qui êtes-vous ?** l'idée d'une « société de consommation », d'une « université de masse », de « culture moyenne », de « l'uniformisation réductrice des différences ». Tenez, prenons les vacances. En 1979, 56 % des Français sont partis en vacances ; la durée moyenne de ces vacances était de 29,7 jours. 90 % des cadres supérieurs et professions libérales sont partis pour une durée moyenne de 38,7 jours ; 54,9 % des ouvriers sont partis pour une durée moyenne de 24,7 jours (**Français, qui êtes-vous ?**, p. 400). Et encore cela n'est-il rien : si l'on pouvait comparer de manière plus fine les vacances réelles d'une ouvrière mère de trois enfants habitant dans les Vosges avec les vacances d'un cadre de la télévision, que de différences pourrions-nous observer ! Les lieux de séjours, la durée passée en déplacements, en travaux domestiques, le type d'alimentation, tout accentuerait l'écart statistique déjà énorme. Qu'y a-t-il de commun entre le séjour dans un camping bondé sans ombre ni confort, loin de la mer, avec la vaisselle tri-quotidienne, la lessive et les courses au super-marché, et le séjour dans un hôtel de luxe aux Antilles ou en Grèce ? A ce livre, on le voit, il ne manque que la parole des humbles, des sans-grade, des ouvriers, des salariés agricoles, des personnels de service. Saisi à travers les statistiques, de loin, avec ces pincettes intellectuelles que sont certaines catégories utilisées, le concret de la difficulté de vivre s'atténue ; indispensables, ces statistiques manquent, malgré tout, de vie, et je regrette, pour ma part, l'absence d'illustration, cette association du concept et du percept à laquelle les travaux de Bourdieu

nous ont habitués et qui ajoute un cri au malheur quantifié.

Au plan pédagogique, la destruction de l'idée de Français moyen avec son cortège de pseudo-concepts (démocratisation, massification, uniformisation, etc.) est primordiale. Ce qui le fait le mieux percevoir est l'enseignement de la civilisation à l'étranger ; combien d'enfants allemands ou espagnols qui apprennent le français ont, dans leur manuel, ce portrait-robot du Français amateur de bons repas, partant toujours en vacances, gros consommateur de culture classique, habitant un village ou les Champs-Élysées. Contre ces réductions, qui ne sont que la dimension maximum de ce que l'on observe dans nombre d'outils scolaires en France, la révélation insistante de la différence, de l'inégalité et de la distinction est une mesure d'hygiène.

La société française, comme toutes les autres, est coexistence plus ou moins pacifique (que l'on n'oublie donc pas — et ces livres les exposent très bien — les conflits sociaux, les grèves, les négociations) de fractions de classes sociales aux intérêts en partie opposés, distantes les unes des autres, engagées dans des rapports de domination. Car tel est encore le problème : la description anesthésie, la mise à plat des situations provoque l'érosion des aspects conflictuels et il importe de ne pas « oublier » que les changements sociaux intervenus depuis la fin de la dernière guerre mondiale n'ont pas toujours aplani les différences ou réduit les distances : elles les ont souvent simplement déplacées, transformées. La démocratisation de l'université est encore surtout une amélioration de sa fréquentation par les enfants de cadres ; la diffusion culturelle est presque toujours l'appropriation par les classes moyennes de traits culturels empruntés aux classes supérieures (cf. les maisons de jeunes décrites par Catherine Tasca). « *L'enrichissement ouvrier* » comme l'appelle Michel Verret coexiste avec « *le maintien des écarts* » (cf. « Classe ouvrière, conscience ouvrière » in **Français, qui êtes-vous ?**, pp. 61-69). Être ouvrier reste plus dur qu'être cadre ou

instituteur ; l'insécurité économique, le moindre temps libre, une plus faible protection sociale, un volume de capital culturel légitime plus limité et surtout les conditions de travail (petits chefs et maladies professionnelles) ont une traduction affreuse : l'inégalité des espérances de vie. A trente-cinq ans un instituteur a encore une espérance de vie de presque quarante et un ans, un manœuvre de presque trente-trois ans. Ces huit années de vie mesurent mieux que tout autre indicateur les distances sociales séparant les Français (cf. **Français, qui êtes-vous ?**, p. 129).

la culture et le modelage de l'esprit français

Existe-t-il une socialisation à la française ?, s'interrogeait autrefois Stanley Hoffman. La question court toujours et ces livres apportent leur moisson de réponses. D'abord vient la famille moins malmenée qu'il y paraissait à première vue par le développement industriel, homogène, malgré l'élevation du taux des divorces, et protectrice. De cette famille, on cherche bien vite à ne pas trop s'éloigner ; on la fréquentera assez régulièrement après la naissance des enfants. En fait, selon Martine Segalen, il y a peut-être plus qu'une coïncidence entre les nouvelles relations familiales et le sentiment aigu de nos racines, du terroir : « *Ainsi, dit-elle, peut-on expliquer le nouvel intérêt pour les cultures, les patrimoines, les parlers locaux et la floraison d'associations de sauvegarde.* »

La famille est également facteur de stabilité sociale ; l'homogamie maintient elle aussi les distances, on épouse plutôt son semblable. Malgré ce que prétend pour nous plaître, la poésie amoureuse, les rencontres et les stratégies matrimoniales ne sont pas le fait du hasard. Ainsi, par comparaison avec ce que provoquerait le strict hasard, les agriculteurs se marient ensemble 4,56 fois plus, les industriels, 8,36 fois, les gros commerçants, 9 fois, les professions libérales (médecins, avocats, etc.), 10,12 fois, les professeurs, 5,85 fois, les instituteurs, 4,69 fois.

Une institutrice ne tombe jamais amoureuse d'un mineur (ou du moins ne l'épouse-t-elle pas !) et elle épouse 8 fois moins souvent un manœuvre et 3 fois moins un O.S. que ne le voudrait le hasard mathématique des rencontres (**Données sociales**, p. 28-29).

Mais ce n'est pas tout : Laurence Wylie parle des gestes et de la parole des Français, des règles de conversation, et Francis Balle de la presse ; il dégage alors cette médiocre relation des Français à la liberté de l'information. D'où vient cette intolérance partagée par tant de Français pour la liberté d'information et d'expression ? Comment les Français acceptent-ils le contrôle extraordinaire de l'État sur la presse, la télévision, la radio ?

Les médias d'ailleurs sont, dans l'ensemble, fort mal traités par ces ouvrages. C'est d'abord la pauvreté statistique ; pourquoi ne diffuse-t-on pas mieux les résultats des enquêtes du Centre d'étude d'opinion (organisme public financé par la redevance) ? Peut-être y verrait-on mieux l'erreur sociologique qui consiste à croire comme le suggère René Raymond (**Français, qui êtes-vous ?**, p. 43), « *que les cadres et les ouvriers, les paysans et les citadins regardent le même spectacle, rient aux mêmes divertissements, s'informent aux mêmes sources* ». Il suffit de construire un tableau de données à partir de celles qui sont présentées dans ce même ouvrage (p. 395) pour commencer à dou-

« oublier » qui trahit chercheurs et observateurs du monde social. Gênante est aussi la forte communauté de vue de beaucoup de chercheurs qui ont collaboré à **Français, qui êtes-vous ?** : les absences de Pierre Bourdieu, de Jean-Claude Eicher, de Monique de Saint-Martin, de Claude Grignon, celles d'Antoine Prost, de Viviane Isambert-Jamati (pour ne citer que quelques absences remarquables) sont regrettables. L'approche de la dimension religieuse est bien rapide malgré la qualité du texte de Suzanne Berger : on aurait aimé voir mentionné l'aspect social de la culture religieuse (dans les fêtes traditionnelles par exemple ou dans le catéchisme). Dans le domaine économique, l'aspect bancaire est peu évoqué : le Crédit Agricole, les Caisses d'épargne (par exemple) eurent mérité quelques lignes à cause de leurs effets socio-culturels notamment.

Enfin, il n'est rien de mieux qu'un étranger pour montrer ce qu'est un Français et la pertinence des remarques de Jess R. Pitts, Laurence Wylie ou Theodor Zeldin est indiscutable. Mais pourquoi, à ces spécialistes anglo-saxons, n'a-t-on pas ajouté quelques points de vue de chercheurs portugais, turcs ou marocains ? Eux aussi ont sans doute une certaine idée de la France et des Français.

La qualité même de ces travaux stimule notre revendication ; on veut en savoir plus, on veut voir s'exprimer des analyses contradictoires, on veut voir prendre en compte d'autres aspects de la vie des Français, surtout dans le domaine de la culture car c'est là que notre système d'observation est le plus défaillant. On le voit à l'ancienneté des données d'abord, mais aussi au type même de problèmes posés. La culture des classes riches, des classes les mieux dotées en capital culturel légitime tient encore presque toute la place et un ouvrier qui lirait certaines de ces pages (hypothèse socio-logiquement absurde) pourrait avoir le sentiment qu'il n'existe pas.

François Mariet

(1) Cf. « 70 000 TGV miniatures... et italiens » par Gilles Coville, in **Le nouvel économiste**, n° 317, 28 décembre 1981, p. 44.

quelques consommations culturelles selon la catégorie socio-professionnelle

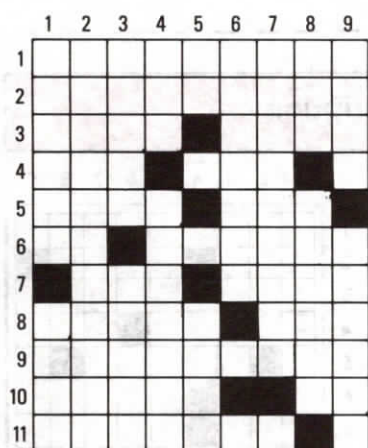
	Agriculteur exploitant	Cadre supérieur et profession libérale	O.S., manœuvre et personnel de service
Lecture d'une revue d'actualité politique et sociale	21,1 %	57,2 %	12,2 %
Pas de lecture de livre au cours des 12 derniers mois	66,3 %	2,2 %	34,1 %
Durée moyenne d'écoute de la T.V. (par semaine)	15,7 h	8,7 h	15,9 h
Concert de musique classique au moins une fois (12 derniers mois)	4,1 %	21,5 %	1,8 %
Bal public au moins une fois (12 derniers mois)	35,9 %	18,7 %	33,2 %
Fête foraine au moins une fois (12 derniers mois)	63,1 %	31,8 %	56,5 %

pour une autre observation des réalités culturelles

D'incontestables outils de travail dont (les **Données sociales** sont sans équivalent) mais qui portent malgré tout la trace de manques importants, effets de l'ethnocentrisme de classe des chercheurs ou de la difficulté méthodologique, sans doute des deux. Par exemple, on ne semble rien savoir de la

fréquentation des bistros, lieux centraux de la socialisation, ni du tiercé, sans doute l'une des pratiques culturelles dominantes des Français, avec ses journaux, ses rubriques à la télé et à la radio, ses conversations et ses enjeux. Si l'on a une belle étude du jardinage, que sait-on du bricolage, du tricot et des mots croisés ? Une partie importante de la culture des classes modestes est évacuée : étrange

problème 405



Horizontalement. 1 - Rondeur grassouillette du corps féminin où la main de masseur est bénie. 2 - Etre original. 3 - Place les torchons à côté des serviettes - Ramifications poussant dans les bois. 4 - On le décore avant de le tailler en pièces - C'est parfois un généreux bourguignon qui se laisse chamber. 5 - Rivière d'Angleterre - On le défait pour se refaire. 6 - Négation - Affaires recherchées par les mauvais coucheurs. 7 - Change de robe lentement comme une couleuvre - Semblable toujours différent. 8 - Il est mauvais chez les truands - Renversé. 9 - Valable pour tout le monde. 10 - Vide-bouteille pour les uns, chartreuse pour les autres - Personnel. 11 - Situation féminine élevée, abolie en 1917.

Verticalement. 1 - Une barmaid peut nous le servir d'un zeste parfumé - Ce qu'allait faire un lansquenet dans l'échauguette. 2 - Ils vous prennent à la gorge en traître. 3 - Mets de sein - Jouera les écharpés. 4 - Déchiffrée - Taper sur le système cérébro-spinal. 5 - Mèche de la bougie - Inversé : Maître de Démosthène. 6 - Horrible mouche verte. 7 - Champions de l'épigramme. 8 - Complète un numéro d'adresse ou prolonge celui du spectacle - Ils sont si lourds qu'une fois passés on se sent plus léger. 9 - Il faut le savoir pour raconter, sur place certaines histoires écosaisées - Telles sont les championnes du soloque.

solution du problème 404

Horizontalement. 1 - Leitmotiv. 2 - Ne - lode. 3 - Bon - Semer. 4 - Ouest - Bar. 5 - Ri - Créole. 6 - Laigle. 7 - Toundra. 8 - Idée - Ev. 9 - Is - Ennemi. 10 - Réa - Têtée. 11 - Epais-seur.

Verticalement. 1 - Laboratoire. 2 - Oui - Sep. 3 - Inné - Lui - Aa. 4 - Te - Scandé. 5 - Stridents. 6 - Oie - Egrenés. 7 - Tombola - Eté. 8 - Idéale - Emeu. 9 - Verre - Evier.

par Pierre Dewever

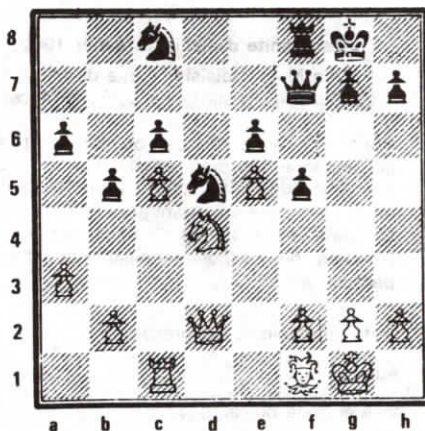
le tour du monde

problème 8

C. Brogi (Italie)

Amusant problème assez compliqué que celui-ci, avec des mats changés après la clé et duals mineurs.

Un dual majeur est un défaut et toutes les écoles de problémistes le condamnent; les duals mineurs, c'est-à-dire les duals dans les variantes secondaires, sont à éviter.



Mat en deux coups

Envoi des solutions à
Jacques Nègro, « Échecs »
Nice-Matin, B.P. 4
06029 Nice Cedex

Date limite des réponses : 4 février 1982

Afin de participer au tiercé final, n'oubliez pas de noter ce problème — ainsi que ceux qui l'ont précédé — de 1 à 10 points.

solution du problème 6

Essai : Db6 ? (Tg4 - Th4); 2. Td5 (Td6) mat, mais 1... Tg3! plus de mat.
Clé : Dè6 (blocus) Clé facile.

partie Pion-Dame

Cette partie fut jouée à Londres en 1912 entre E. Lasker (Blancs) et Sir George Thomas.

1.d4 e6; 2.Cf3 f5; 3.Cc3 Cf6; 4.Fg5 Fe7; 5.Fxf6 Fxf6; 6.e4 fxe4; 7.Cxe4 b6; 8.Ce5 0-0; 9.Fd3 Fb7; 10.Dh5.

Menace 11.Cxf6+ suivi de 12.Dxh7+ ou de mat selon que les Noirs reprennent le Cf6 avec la Tour, la Dame ou le pion g7.
10...De7; 11.Dxh7+! Rxh7.

Les Noirs sont bien forcés d'accepter le cadeau car la fuite du Roi noir à f7 est interdite par le Ce5.

12.Cf6+d. Rh6.

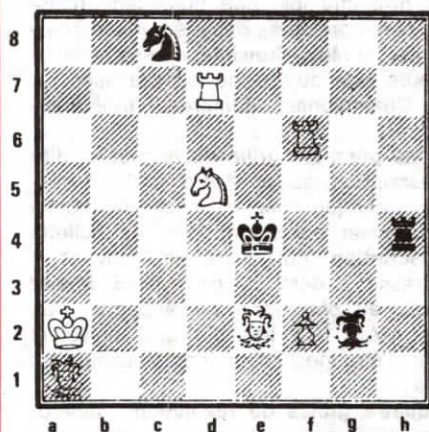
Eh oui, forcé, car si 12...Rh8?, 13.Cg6+ mat.

13.Cg4+ Rg5; 14.h4+ Rf4; 15.g3+ Rf3; 16.Fe2+ Rg2; 17.Th2+ Rg1; 18.Rd2 (ou 0-0) + mat!

Une véritable marche au supplice du Roi noir qui a traversé tout l'échiquier... pour finir sur la case du RN du petit roque!

Cependant, les Blancs pouvaient réaliser un mat plus rapide encore, mais de loin moins spectaculaire : 16.Rf1 (au lieu de 16.Fe2+), suivi de 17.Ch2+ mat.

étude d'une position



Trait aux Noirs

1... Cc8-e7 2.Da5
2.a3-a4 était également à considérer.
2... Dg6

Les Noirs, renonçant à défendre, par 2... Ta8, leur pion Tour menacé, préfèrent tenter de s'emparer de l'initiative des opérations en déclenchant une attaque de mat, qui oblige les Blancs à jouer avec précision mais qui se révélera insuffisante par la suite. Si 2... Ta8, 3.b2b4! suivi de a3-a4!, car si 3.a3-a4? b5-b4! et si 4. Fxa6?, les Blancs ont leur Dame et leur Fou complètement paralysés et sont à la merci d'une attaque noire contre leur Roque entièrement dégarni.

3.Dxa6 Cf4.
Menaçant déjà de faire partie nulle par échec perpétuel : 4...Ch3+; 5.Rh1 Cxf2+; 6.Rg1 Ch3+, etc.

4.g2-g3 (Pare le perpétuel).
4...Dg4; s.Cxc6 Cg6.

Sans s'inquiéter des dégâts subis par leur aile Dame, les Noirs jettent leur second Cavalier dans la bataille.

6.Cd4!

Le coup décisif. Il débloque le Pc5, qui menace d'aller à Dame.

6...Cg6xe5; 7.c5-c6!

Et les Blancs triomphent sur la case c6!

La partie est perdue pour les Noirs : le pion c6 ne peut plus être arrêté et marche irrésistiblement à Dame!

par Jacques Nègro

championnat de France de mots cro

extraits du règlement général

Le **Championnat de France de mots croisés de 1982** est ouvert à tous les cruciverbistes de France et de l'étranger, à l'exception toutefois des cinquante premiers lauréats des palmarès nationaux des trois championnats précédents (classés hors concours), des membres du personnel du **Mots-Croisiste**, de ses collaborateurs extérieurs et de leurs familles.

Le Championnat comprend trois parties :

- une première grille de résolution dite **d'inscription**, qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Elle fait l'objet du premier bulletin-réponse, dit **bulletin d'inscription**, qui devra être envoyé à l'adresse ci-dessous pour le **5 février 1982, au plus tard**, accompagné d'un droit fixé à 15 F français (ou l'équivalent pour l'étranger) pour participation aux frais ;

- quatre grilles de résolution, numérotées de 2 à 5, qui paraîtront dans nos colonnes en janvier et février 1982 ;

- une question sélective facultative, prévue pour départager les ex-æquo, d'une discipline apparentée à celle des mots croisés et indépendante du hasard. Elle paraîtra ultérieurement avec son règlement particulier. Tous les mots utilisés (« chevilles » de deux lettres éventuelles exceptées) dans les grilles figurent dans le **Lexique Panlexique du Mots-Croisiste 1976**, seul ouvrage arbitre de cette compétition.

Le bulletin-réponse final paraîtra fin mars ou début avril 1982. **Date limite d'envoi de ce bulletin : lundi 26 avril.**

Le classement sera assuré d'après le nombre de fautes commises dans l'ensemble des cinq grilles. Les ex-æquo formant des groupes de zéro, une, deux fautes, etc., seront départagés par la question sélective.

La solution originale est déposée chez Maître Jaunâtre, huissier de justice à Paris, 15, rue des Halles (1^{er}).

**Adresse du Championnat
Mots-Croisiste - 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex**

bulletin d'inscription

L'ÉDUCATION

Date limite d'envoi : 5 février 1982

Le Mots-Croisiste, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

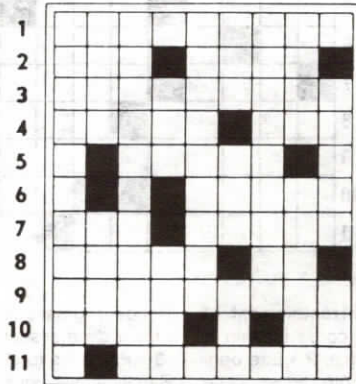
Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de **15 F français** (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, CCP (**Mots-Croisiste**, n° 13492-73 G Paris) ou mandat. (Timbres ou coupons-réponse internationaux peu souhaités.)

NOM (en capitales) et prénom

Adresse

Ville et code postal

1 2 3 4 5 6 7 8 9



bulletin d'inscription

L'ÉDUCATION

Date limite d'envoi : 5 février 1982

Le Mots-Croisiste, 4, rue du Midi
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex (France)

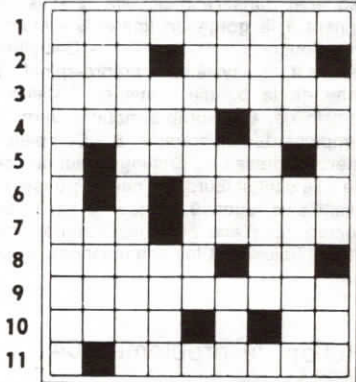
Pour être valable, ce bulletin doit être accompagné du droit d'inscription de **15 F français** (ou l'équivalent pour l'étranger) réglé par chèque bancaire, CCP (**Mots-Croisiste**, n° 13492-73 G Paris) ou mandat. (Timbres ou coupons-réponse internationaux peu souhaités.)

NOM (en capitales) et prénom

Adresse

Ville et code postal

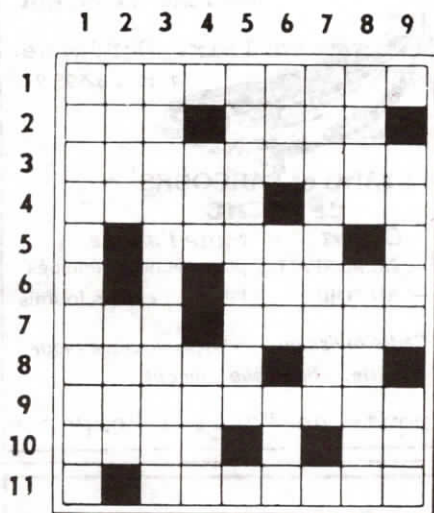
1 2 3 4 5 6 7 8 9



organisé par « Le Mots-croisiste » / 250 000 F de prix

isés 1982

grille n° 1
d'inscription



grille de travail à conserver
par le concurrent
pour être recopiée
sur le bulletin d'inscription

Horizontalement. 1 - Quelle ordure ! **2** - Dément - C'est un *volatil* dans l'eau de mer. **3** - Il donne envie. **4** - Ce qu'il est recommandé de faire quand on est sûr de rien - Élément charnière parfois. **5** - Ancienne capitale du Ventadour. **6** - Crème ou gratin. **7** - Un futur pour un chant *révoltant* - Telle une femme qui use d'artifices. **8** - Pourris - *Vers* latin. **9** - Insignes, d'ordre supérieur. **10** - Il fait la lumière sur beaucoup de choses pour l'homme de la rue - Note. **11** - Il n'a jamais atteint les grands hommes.

Verticalement. 1 - Pas simple du tout. **2** - Elles étaient aimées jadis - Avec elle, le papetier a une vingtaine de mains. **3** - Une de celle qui est prise quand on est prévenu. **4** - On y tire sans viser - Prénom d'une héroïne de Tolstoï. **5** - Ce n'est qu'une bêtise. **6** - Ce que certains coureurs recherchent chez des jeunes filles - Ancien appelé - Gêné. **7** - Fit beaucoup mieux. **8** - Pronom - Il a fait chanter bien des vainqueurs. **9** - On ne peut mieux - Petite patronne.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre - 2 lignes : filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.
- RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.

locations (offres)

- 73-La Plagne, studio 4 pers., pd pistes, SO, vac. scol., h. vac. T. (3) 959-25-22 ap. 19 h.
- 66-Ft-Romeu, appt 8 p. ds chalet pl. sud, vue impr., sem. 21-2. T. 423-90-36.
- 05-15 km Gap, 2 gîtes rur. 3 épis, Pâq., été. Ecr. M. Foures, n° 5 B, rue de Camargue, 05000 Gap. T. (92) 51-62-96.
- 29-sud Guilvinec, port, plage, tte sais., div. loc. tt cft. T. (98) 84-62-75.
- 05-Serre-Chevalier, studio 4 pers., ds chalet, fév. A,C, Pâq., été. T. (92) 24-17-47.
- 73-Toussuire 1 800, St-Sorlins, F1, F3 tt cft, pd pistes, sf fév. T. (33) 24-70-37 ap. 20 h.
- 85-Les Sables-d'Olonne, appt nf 4 p. tt cft, ind., soleil, jard., avril à oct., 800 m plage et ts comm. Ecr. M. Ardrit, 24, r. J. Verne, 85100 Le Château-d'Olonne. T. (51) 32-40-31.
- 04-Praloup, gd studio 4 pers., hiv.-été. M. Bœuf, lycée Lurçat, 13500 Martigues. T. (42) 80-45-02.
- Merlette, studio tt équipé 4 pers., pd pistes, sem. ou w.-end. T. (94) 21-82-01 h. bur.
- Savoie 1 700 m, studios tt cft, soleil et repos, sp. hiver vac. Pâq. et été. Ecr. Lutzler, 48, rue Brosolette, 93320 Pavillons.
- 74-gd cft, ski fond, 21-2 au 3-3, 5 pers., 900 F. T. (50) 68-56-55 soir.
- 04-Praloup, bel appt spacieux, cft, soleil, départ télésiège, prix int., ttes pér. à c/20-2-82. Ecr. Stalberger, 68, rue Tolbiac, 75013 Paris.

- 05-Vallouise, studio 4 pers., cft fév., Pâq. A,B,C. Mougins, 13480 Cabriès. T. (42) 22-02-21.
- 74-stud. + cab. 4-5 pers. T. (70) 29-15-42 ap. 19 h.
- Hte-Savoie-Bernex, ski prom., FERME gd cft, 3 ch., 8/10 pers., sf fév. T. (76) 47-94-41 soir.
- 38-Prapoutel, ski 4 p. sf fév. T. (76) 47-94-41.
- 38-Villard-de-Lans, ski piste-fond, studio 4 pers. max. T. (76) 95-02-81 soir.
- 38-Lans-en-Vercors, chalet 5 pers., vac. fév. A, Pâq., juil. T. (76) 42-04-88.
- 65-Cauterets, appt tt cft 5/6 pers., ttes pér. été-hiv. T. (53) 94-32-05 ap. 19 h.
- Val-Thorens, studio 4/5 pers., pd piste, mars à mai, neige assurée, ski/tennis, pisc. px mod. T. Yonnet (35) 69-77-77.
- Cap-d'Agde, appt T3 4/6 pers., juil., pisc. calme, cft, stand. Ecr. Marty R., 4, rue Ronsard, La Renaudière, 81000 Albi. T. (63) 60-63-08.
- 2-Alpes, appt 5/6 pers., sud, prox. pistes, fév., Pâq., été. M. Karmochkine, 20, rue Sorbiers, 92150 Suresnes. T. (1) 506-34-74.
- 05-1 500 alt., chalet tt cft F5 et F3, ttes sais., ski piste-fond, calme, forêts, prés. T. (94) 07-03-94. Ecr. P.A. n° 139.
- Presqu'île Quiberon, 50 m plage, appts tt cft 3, 5, 6 pers., fév., Pâq., juil., août. Ecr. Le Brize, 50340 Siouville. T. (33) 52-45-49.
- Les semaines Bleues face Porquerolles, à Pâques, studios gd cft 2 à 4 pers., direct s/MER et plage sable sans rte à trav., très calme, 89 F p/j. TTC. Ecr. Altitude Zéro, 83400 Isthme-de-la-Capte, Côte d'Azur.
- Côte d'Azur, studios mlbls, bains, dche, kitch., tél., TV, parc, park., calme. **Hôtel Villa Gourdon**, ch. Dolce Farniente, 06110 Le Cannet-de-Cannes. T. (93) 45-61-65.
- Espagne, Médit., Javea (sud Val.), Rosas (c. Brava), plages, appts, villas, px int. juil. Hôtels et loc. en France, Espagne, Italie, Yougoslavie, Portugal. Mme Schoenberg, 8, rue R. Barthélémy, 92260 Fontenay-aux-Roses. T. 350-19-94.
- 05-Orcières-Merlette, ski, appt tt cft, ds mais. village, z. 1 et 3, fév., Pâq., inter sais. Ecr. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. T. (92) 52-37-64 ou 51-60-65.
- 05-St-Jean-St-Nicolas 1 150 m. appt r.d.c. ds mais. village, 5 pers., ski fond et alpin, cft. Blanc Gras, 05260 Chabottes. T. (92) 55-91-03.
- 74-ST-GERVAIS, ski, assoc. prop. loue 2 à 10 pers., except. zone B. **BERTRAND**, Amérands. T. (50) 78-22-36.
- Plage Méditerranée, loc. Mobil-Homes, bungalows. Ecr. M. Boisset, 34 Sérignan. T. (67) 32-26-17.

suite p. 36

petites annonces

suite de la p. 35

ventes

- 37-10 km Tours, 3 p., cft, jard., caveau roc. T. (47) 05-00-51.
- Superdévoluy, studio 4 pers., lib. août, 21000 — Bordarier, rue Soulier, 30300 Beaucaire.
- Argelès-Plage, appt F 3 (mezzanine) meublé, 270 000 F. T. (68) 50-03-16.
- 93-Drancy, cause mut., vds pav. pierres de taille ds rés. calme, 5 pces, gar., état impecc., 525 000 F. T. 830-08-03.

hôtels - pensions

- Ski ts niveaux, SOLEIL, CALME entre Font-Romeu, Espagne, Andorre, **FORFAITS** Ski-Hôtel. PRIX groupes. Accueil familial. CONFORT. Dépliant :
Hôtel TRANSPYRÉNÉEN**
66800 Entveigt. T. (68) 04-81-05
- 74470 LULLIN. Ski/Repos hiv., été. Hôtel Poste. T. (50) 73-81-10. Prix : 100/125 nets.

autos - caravanes

- Vds 504 Break diesel 82, 4 000 km. Mme François, 70400 Vyans-le-Val. T. (84) 46-21-46.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 St-GEORGES sur LOIRE
TEL : (41) 41-10-55 (5 lignes)

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

RELATIONS AMICALES

correspondance, rencontres, sorties toutes régions, tous âges, milieux divers, c/3 timbres.
RENAISSANCE, B.P. 2366 Cedex Marseille 02

Voyages de fin d'études

NAOURS (Somme)

entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

**Pour louer, vendre,
acheter, échanger,
prenez contact
avec vos collègues
par l'intermédiaire
de nos Petites Annonces,
championnes du rendement...**

divers

- Des vacances économiques et réussies se préparent tôt. 40 pays vous attendent. Intervac, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

centres de vacances

- Classes de mer à Sausset-les-Pins (13) accueil 12 classes 1 au 13 juin, sept., oct. 82, pens. compl. 74 F/él. F.O.L. Ain, BP 35, 01000 Bourg-en-Bresse. T. (74) 23-18-79.
- Assoc. rech. Directeurs de CV en Suisse, Pâq. z. Paris, pet. effect., réelles compétences techniques et éducatives. T. : 500-13-41.

CLASSES de MER, au soleil de la Méditerranée.

Centre permanent de classes de mer de PORT-la-NOUVELLE (gare S.N.C.F., autoroute) sur plage réservée. Milieu physique et humain extrêmement riche et varié.
Car pour excursions.

120 places (6 salles classes équipées) périodes disponibles : 2^e quinz. avril, mai, sept., octobre, novembre.

Possibilité d'accueil de classes maternelles et classes spécialisées.

Prix de journée : 90,00 F.

Rensgts : A.D. P.E.P. AUDE, 13, rue de Belfort, 11005 Carcassonne. T. (68) 25-35-54.

- Classes vertes, en montagne à 1 250 m alt. Centre permanent de classes vertes de Camurac dans les Pyrénées audoises (gare SNCF à Quillan à 40 km de Camurac). Milieu montagnard physique et humain riche et varié. Car pour excursions.

100 places (5 salles classes équipées) périodes disponibles : mai, juin, octobre.

Possibilité d'accueil de classes maternelles et classes spécialisées.

Prix de journée : 90 F.

Rensgts : A.D. P.E.P. AUDE, 13, rue de Belfort, 11005 Carcassonne. T. (68) 25-35-54.



MOULIN ST-PIERRE

Fouleir, Dordogne

tel. : 82-98-91

ETANG et PARCOURS de PECHE

Ouvert toute l'année

- **AU FORFAIT** pour pêcheurs équipés
- **AU POIDS** : lignes et appâts fournis

Cadre ravissant, Aires pour pique-nique

Buvette, Barbecue collectif

route de Vergt à Bergerac

cemea

des stages spécifiques

stages de préparation à l'encadrement de classes transplantées

des sessions de formation destinées aux enseignants du second degré sur la notion de Projet

des interventions conventionnées d'une ou plusieurs journées à la demande d'équipes pédagogiques ou d'établissements qui le souhaitent

des stages d'activités organisés pendant et hors du temps scolaire

C.E.M.E.A. - 55 rue Saint-Placide
75279 PARIS CEDEX 06

le cacao

Un matériel pédagogique complet
à l'intention du corps enseignant.

Ce matériel a été mis au point avec la collaboration
de membres du corps enseignant et d'industriels du cacao.

Il est dès maintenant disponible,
aux conditions réservées à l'Enseignement.



48 fiches illustrées

Réunies dans un dossier, ces fiches illustrées de graphismes et de nombreuses planches en couleurs, traitent tous les sujets se rapportant au cacao : étude historique, étude botanique, étude géographique, étude économique, étude technologique, étude nutritionnelle.



18 diapositives en couleurs

De format 24 x 36, elles sont présentées dans un étui plastique et montrent le cacao depuis la plantation jusqu'au produit fini, en passant par la récolte, le traitement des fèves, les différents stades de la transformation. Une notice explicative accompagne ces diapositives.



1 tableau mural en couleurs

De format 85 x 115 cm, il présente à l'aide de dessins en couleurs, le processus de transformation du cacao en chocolat d'une part et en petit déjeuner en poudre d'autre part. Ce tableau est conçu pour s'accrocher aux crochets de géographie.

Nom _____ ✂

Adresse où envoyer le matériel _____

Désire recevoir

* jeu(x) de 48 fiches pédagogiques sur le cacao
(16 F par jeu)

* tableau(x) mural(aux)
(16 F par tableau)

* jeu(x) de 18 diapositives
(16 F par jeu)

* Indiquer les quantités désirées. Chaque élément peut être demandé séparément.

Joindre à ce bon le montant de la commande par chèque bancaire ou postal (3 volets) et l'envoyer à :
B.C. Information, 2 rue de la Baume, 75008 Paris.